

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

▪ Déclaration des personnes responsables	2
▪ Rapport de gestion de l'exercice 2013	3
▪ Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013.....	37
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	73
▪ Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2013.....	75
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	94
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	96

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport financier annuel, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Rapport financier annuel ainsi qu'à la lecture de l'ensemble de ce document

Lannion, le 29 avril 2014

Didier Bredy, Président Directeur Général d'Ekinops

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-100, L. 232-1 et L. 233-26 du Code de commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous informer de la marche des affaires de notre Société et de celle du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, pour vous présenter les comptes annuels et consolidés et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 232-1 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 28 avril 2014.

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2013 ET FAITS MARQUANTS

1.1 Situation du groupe au cours de l'exercice écoulé

1.1.1 Compte rendu de l'activité du Groupe

Développement du Groupe et faits marquants

L'exercice 2013 a été exceptionnel pour le Groupe, marqué par deux événements majeurs : l'atteinte du record de chiffre d'affaires à 18,3 millions d'euro et l'admission des titres de la Société mère aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, la première cotation ayant eu lieu le 2 mai 2013.

L'introduction en bourse a été accompagnée d'une levée de fonds de 6,7 millions d'euros (avant l'imputation des frais d'émission), ce qui a permis de renforcer les capitaux propres du Groupe et d'accélérer son développement commercial.

Fort des premiers succès commerciaux de ses produits 100G (Gbit/seconde) constatés à partir du deuxième semestre 2012, le Groupe a profité de l'accroissement de sa notoriété à la suite de l'introduction en bourse pour développer le volume des ventes auprès de ses clients, historiques et nouveaux. Ces efforts ont permis au Groupe d'enregistrer une croissance organique du chiffre d'affaires consolidé de 79% par rapport à l'exercice 2012. Les deux gammes d'équipements (solutions 10G et 100G) ont contribué à ce succès.

Sur le plan géographique, les Etats-Unis, la zone EMEA (Europe, Middle East, Africa) Sud et l'Europe de l'Est ont enregistré les progressions les plus marquantes en 2013 avec des taux de croissance respectifs de 141%, 79% et 59%.

Un des facteurs importants qui a contribué à la dynamique commerciale particulièrement soutenue aux Etats-Unis est la livraison de nombreux réseaux de tailles significatives à un client historique majeur du groupe. Cet opérateur de réseaux avait un programme de déploiement très ambitieux en 2013, supérieur aux années précédentes, qui a entraîné un niveau de commandes exceptionnel représentant 44% de l'activité annuelle d'Ekinops (contre 19% en 2012). Ekinops a été en mesure de répondre pleinement aux besoins de cet opérateur grâce à son offre intégrée à 10G (Gbit/seconde) et 100G.

Le Groupe a par ailleurs procédé à l'amélioration de son système de gestion (ERP). Les outils de gestion de la planification, de la production, de la logistique, de la comptabilité et des ressources humaines ont été basculés sur SAP By Design en juillet 2013. L'efficacité de ce produit, ses capacités évolutives et son mode « cloud » permettront au Groupe d'affronter les défis de croissance avec un système de gestion intégré adapté. Ceci est important compte tenu de la dimension internationale du Groupe.

Activité Recherche et Développement

L'équipe R&D du Groupe a atteint l'objectif annoncé lors de l'introduction en bourse qui était de finaliser le développement du premier produit 100G avec la technologie cohérente propriétaire à Ekinops. Comme prévu, les premiers modules transpondeur et muxpondeur à 100G ont été mis sur le marché durant le deuxième semestre de l'exercice et les premières commandes ont été reçues en fin d'année. La stratégie de développement interne de cette technologie cohérente s'est poursuivie pour consolider l'avantage compétitif des solutions Ekinops.

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a également développé une nouvelle ligne de produits supportant une gamme de températures étendue, ce qui permet à ces produits d'être installés en extérieur en environnement hostile. Ceci fait partie de la stratégie du Groupe de se positionner sur le marché en très forte croissance du rapatriement de trafic mobile (4G / LTE par exemple).

Dans le même temps, le Groupe a également mis sur le marché un nouveau châssis C200HC qui permet de conserver un encombrement physique minimale par signal 100G de 1RU (1 RU = 44,45mm – unité de hauteur dans les baies télécom). L'encombrement physique réduit et la consommation d'énergie des produits restent des avantages importants pour les solutions Ekinops.

Ventes et marketing

Dans la continuité de sa stratégie de développement, telle qu'elle a été exposée lors de l'introduction en bourse, le Groupe a procédé au renforcement de son équipe commerciale et marketing. Les efforts de recrutement se sont faits sur des profils qui permettront à la société de conquérir des acteurs importants dans des segments tels que les centres majeurs de traitement de données, le rapatriement du trafic mobile, les opérateurs d'opérateurs, et les opérateurs de rang 2 et de rang 1. Géographiquement, le renforcement de l'équipe commerciale et marketing a été significatif aux Etats-Unis et s'est poursuivi en Europe.

En 2013, la technologie cœur de réseau 100G a bénéficié d'un intérêt grandissant de la part des opérateurs de taille moyenne pour leurs réseaux à longue distance. Les forces de vente et marketing du Groupe ont travaillé à pénétrer ce segment de marché avec un certain succès puisque de nouveaux clients significatifs ont été gagnés en 2013 grâce à l'offre 100G.

La concurrence sur le marché du 10G et la pression sur les prix se sont accrues, en raison de la maturité de cette technologie. Cependant, grâce à son offre compétitive, son message marketing et son équipe commerciale, Ekinops a vu cette activité croître.

Ressources humaines

Grace au succès de l'introduction en bourse, le Groupe a pu se donner les moyens d'accélérer les recrutements, principalement dans les équipes de vente et de R&D. Le programme de recrutement a été lancé dès le deuxième semestre 2013.

Au 31 décembre 2013, l'effectif total consolidé du Groupe était de 67 personnes, contre 59 au 31 décembre 2012. Il est à noter qu'il y avait également des recrutements en cours à la fin de l'exercice clos.

Financement du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les titres de la société mère, Ekinops SA, ont été admis aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris le 2 mai 2013. Lors de l'introduction, la Société a émis 1 102 915 actions au prix d'émission de 6,11 € par action. Cette opération a permis de renforcer les fonds propres consolidés qui s'élèvent au 31 décembre 2013 à 11,0M€ contre 5,9M€ au 31 décembre 2012.

Pour l'optimisation de la gestion du poste client, le Groupe a mis en place un contrat d'affacturage depuis le 5 janvier 2013. Le contrat couvre les clients d'Ekinops SA et permet de raccourcir le cycle d'encaissement et de maintenir une régularité dans la relance et le suivi de la clientèle. Au 31 décembre 2013, le montant avancé par l'affactureur est égal à 211K€.

Enfin, en décembre 2013, le Groupe a signé un contrat de « Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation » avec Bpi France Financement pour un montant de 750K€ et une durée de 7,5 ans avec amortissement linéaire à partir de 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2013, le Groupe avait encaissé le montant du prêt.

1.1.2 Progrès réalisés / Difficultés rencontrées

Le Groupe a constaté une croissance importante de son chiffre d'affaires qui a atteint un niveau record en 2013. Cette croissance a été particulièrement soutenue grâce, entre autres, à un niveau d'investissement élevé d'un client historique aux Etats-Unis. Ce client a généré 44% du chiffre d'affaires et le Groupe a peu de visibilité sur le niveau d'investissement futur de ce client. Le Groupe travaille à élargir sa base de clients pour assurer son développement durable et le renforcement de l'équipe commerciale a pour objectif d'y contribuer largement.

Une avancée importante pour le Groupe a été le développement et la sortie sur le marché de son module optique cohérent propriétaire qui permet de proposer le produit 100G avec un haut niveau de performance et un prix attractif. Avant la livraison de cette technologie, l'offre 100G utilisait exclusivement des interfaces optiques tierces ce qui a eu un effet négatif sur la marge brute au cours de l'exercice 2013.

Le Groupe est parvenu à renforcer ses fonds propres au cours de l'exercice écoulé grâce au succès de son introduction en bourse. Cependant cette introduction s'est faite en bas de fourchette.

Dans le domaine du transport optique à 10Gb/s, les opérateurs ne sont généralement pas disposés à référencer de nouveaux fournisseurs puisque cette technologie est éprouvée et mature. Ils préfèrent forcer leurs fournisseurs existants à réduire leur prix, ce qui contribue à la pression sur les prix.

Les opérateurs sont à la recherche de nouveaux fournisseurs pour ce qui est de la technologie 100Gb/s qui leur permettra de multiplier par 10 la bande passante de leurs réseaux. Ekinops a une offre attractive. La principale difficulté rencontrée par le Groupe est sa taille puisque certains opérateurs préfèrent travailler avec de gros fournisseurs. L'introduction en bourse et la croissance du chiffre d'affaires en 2013 ont contribué à réduire cette difficulté.

1.1.3 Résultats de l'activité du Groupe

Le chiffre d'affaires annuel consolidé s'établit à 18.295 milliers d'euros, en forte progression (+79%) par rapport à l'exercice 2012.

Le résultat opérationnel du Groupe (EBIT) s'établit à (1.239) K€ pour l'exercice 2013, contre (4.661) K€ en 2012.

Après le produit de l'endettement financier net de 68 K€ et la charge liée aux autres produits et charges financiers de (88) K€, le résultat net consolidé est de (1.260) K€.

La perte nette représente 7 % du chiffre d'affaires. En 2012, elle s'élevait à 4.696 K€, soit 46% du chiffre d'affaires.

Le Groupe a continué à investir en Recherche & Développement sur l'ensemble de sa gamme de produits. Le montant total des dépenses de Recherche & Développement représente 10.3 % du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, une quote-part des charges de Recherche & Développement a pu être utilisée pour bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche en France, pour un montant net de 1.136 K€ au titre de l'exercice 2013.

L'EBITDA* devient positif sur l'exercice 2013 et s'élève à 322 K€ contre (3.266) K€ au titre de l'année 2012.

La structure financière au 31 décembre 2013 est la suivante :

- capitaux propres : 11.026 K € (5.946 K € au 31 décembre 2012),
- trésorerie nette** : 6.412 K € (1.069 K€ au 31 décembre 2012),
- ratio dettes nettes*** sur capitaux propres : - 58% (contre - 18 % au 31 décembre 2012).

** EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant retraité (i) des dotations et reprises d'amortissements et provisions et (ii) des charges et produits calculés liés aux paiements en actions*

*** la trésorerie nette étant définie comme étant la différence de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières tels que figurant dans l'état de situation financière consolidée*

**** les dettes nettes étant négatives (position de trésorerie nette)*

1.2 Evolutions prévisibles de la situation et perspectives d'avenir

Dans un contexte de marché qui demeure porteur, le Groupe anticipe une activité dynamique en 2014, sous l'effet du renforcement des forces commerciales au second semestre 2013, renforcement qui va se prolonger au premier semestre 2014. Ekinops entend poursuivre en 2014 ses investissements commerciaux et marketing pour accompagner son développement, et notamment afin d'accroître sa présence auprès des opérateurs télécoms de rang 2 et préparer la conquête de ceux de rang 1.

L'année 2014 devrait être marquée par la poursuite du développement des solutions 100G, qui utilisent désormais les nouveaux modules à technologie propriétaire cohérente. Les efforts de Recherche & Développement vont être maintenus avec pour objectif de compléter la gamme d'équipements de transmission 100G et de lancer sur le marché, en 2014 et 2015, des solutions en adéquation avec les besoins des opérateurs de rang 2 et rang 1 pour le déploiement et l'optimisation de leurs réseaux métropolitains de nouvelle génération.

Il est prévisible que le plus gros client du Groupe durant l'exercice 2013, qui a réalisé 44% du chiffre d'affaires, commandera beaucoup moins en 2014 et l'équipe commerciale devra combler ce déficit.

Il est également prévisible que la situation géopolitique en Ukraine et en Russie aura un impact négatif sur l'activité de la zone Europe de l'Est qui a été un investissement important pour le Groupe ces dernières années.

La situation économique globale ne permet pas d'avoir de prévisions fiables de l'activité, mais la croissance de la demande en bande passante pour les réseaux optiques globaux et la migration des opérateurs vers des solutions 100Gb/s devraient être favorables au Groupe.

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour

Dans la perspective d'une poursuite de sa croissance en 2014 et 2015, le Groupe a annoncé, le 28 janvier 2014, la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux afin de diversifier ses sources de financement et ainsi assurer de manière flexible ses besoins de trésorerie au fur et à mesure de son développement.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 21 mars 2013, Ekinops a signé un contrat dans le cadre duquel Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire des actions nouvelles, par tranches, uniquement sur demande d'Ekinops et pendant une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 500 000 actions, représentant 9,9% du capital social existant.

A la date du 5 avril 2014 le Groupe a procédé à l'émission de 100.000 actions nouvelles dans le cadre de ce contrat et par conséquent a levé 1.130 K€ de capitaux.

La crise Ukrainienne crée potentiellement une situation complexe pour l'activité du Groupe en Europe de l'Est qui a représenté 14% du chiffre d'affaires en 2013 et où se trouvent 4 des 10 plus gros clients d'Ekinops en 2013.

1.4 Description des principaux risques et incertitudes et gestion des risques

Le rapport du Président du Conseil d'administration, préparé conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce pour l'exercice 2013, décrit l'organisation et les procédures mises en place au sein du Groupe en matière de gestion de risques.

Les risques auxquels le Groupe est confronté ont été décrits dans le document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en avril 2013. Le type de risque et leur nature n'ont pas évolué considérablement à la date de rédaction du présent rapport et ils figurent en Annexe 3. Il est néanmoins à noter l'évolution des risques suivants :

Risque relatif aux clients

Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient respectivement, 44%, 62%, 75% de son chiffre d'affaires consolidés pour l'exercice 2013 et 19%, 42%, et 55% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2012. La tendance sur ces deux dernières années montre le risque accrue de dépendance vis-à-vis d'un client aux Etats-Unis. En cas d'arrêt total de commande de la part de ce client le Groupe sera confronté à un risque de décroissance de son activité pendant l'exercice en cours.

Risque de change

Du fait de la croissance du chiffre d'affaires en USD sur l'exercice 2013, qui a été plus importante que l'accroissement des volumes d'achat en USD, le Groupe a vu le risque de change augmenter. Pour 2013, le total des encaissements en USD s'élève à 23,9 MUSD, tandis que le total des décaissements sur la même période représente 20,0 MUSD.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Le Groupe surveille de près cette exposition et en cas de nécessité et de faisabilité le Groupe envisagerait de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

Risque de trésorerie

Le risque de trésorerie a été diminué compte tenu des fonds levés par le Groupe lors de son introduction en Bourse en mai 2013, de la croissance de l'activité et de l'obtention d'un « Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation » auprès de Bpi France Financement.

1.5 Litiges

A la date du présent rapport il n'existe pas de litige en cours qui pourrait avoir un impact significatif sur l'activité du Groupe.

1.6 Conséquences sociales et environnementales de l'activité

Les informations prévues aux articles R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe figurent au paragraphe 3 du présent rapport.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2013 ET FAITS MARQUANTS

L'activité de la Société se confondant avec l'activité du Groupe, puisque la seule filiale détenue par la Société est dédiée à la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire américain (principalement aux Etats-Unis), plusieurs sections ci-dessous renvoient aux sections correspondantes du paragraphe 1 ci-dessus relatif à l'Activité du Groupe.

2.1 Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

2.1.1 Compte rendu de l'activité de la Société

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1^{er} ci-dessus.

2.1.2 Résultats de cette activité

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires d'Ekinops SA s'est élevé à la somme de 17.914 K€ contre 9.799 K€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 83 %.

Le résultat d'exploitation négatif s'est élevé à la somme de 2.225.340 euros contre un résultat négatif de 4.081.595 euros lors du précédent exercice. Cette variation du résultat s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires.

Après prise en compte du résultat financier positif de 338 K€, du résultat exceptionnel positif de 40 K€, et des crédits impôt recherche et innovation qui s'élèvent à la somme totale de 1.136 K€, le résultat net comptable se traduit par une perte de 711 K€, contre une perte de 6.891 K€ au cours de l'exercice précédent.

2.1.3 Informations sur les délais de paiement

En application des articles L 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde, à la clôture des deux derniers exercices, des dettes à l'égard des fournisseurs se présentent comme suit :

Exercice 2012 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	496.864	239.393	3.254	739.511
Dettes échues	120.656	58.339	128.939	307.935
Montant total TTC	617.521	297.732	132.193	1.047.446

Exercice 2013 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	580.738	355.634	-	936.373
Dettes échues	314.948	190.242	134.147	639.338
Montant total TTC	895.686	545.876	134.147	1.575.711

2.1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation

Aucune modification n'ont été apportées au mode de présentation des comptes ni aux méthodes d'évaluation au cours de l'exercice écoulé.

2.1.5 Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice 2013 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 711.380 euros.

Nous vous proposons également d'affecter le résultat de l'exercice au poste « Report à nouveau » du bilan.

2.1.6 Montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents et qu'il n'est pas proposé de distribution de dividende au titre de l'exercice clos, cet exercice ne donnant par conséquent lieu à aucun abattement.

2.1.7 Montant des dépenses somptuaires et impôts supportés en raison de ces dépenses et charges

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice écoulé font apparaître 6 933 euros d'amortissement excédentaire.

Les autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts sont nulles sur l'exercice 2013.

2.1.8 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de notre Société est joint en Annexe 1.

2.2 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment au regard du volume et de la complexité des affaires

Nous vous prions bien vouloir vous reporter aux paragraphes 1.1 et 1.2 ci-dessus.

2.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.2 ci-dessus.

2.4 Evolutions prévisibles de la situation et perspectives d'avenir

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.3 ci-dessus.

2.5 Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.4 ci-dessus.

2.6 Description des principaux risques et incertitudes et gestion des risques

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.5 ci-dessus.

2.7 Litiges

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.6 ci-dessus.

2.8 Conséquences sociales et environnementales de l'activité

Les informations prévues aux articles R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société figurent au paragraphe 3 du présent rapport.

2.9 Modifications apportées à la structure sociale et aux mandats

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 25 février 2013 a pris les décisions suivantes :

Transformation en société anonyme

La structure de la Société a été transformée de société par actions simplifiée en une société anonyme à conseil d'administration.

Aucune modification n'a été apportée à la dénomination sociale, à l'exception du remplacement du sigle SAS par le sigle SA, du fait de la transformation en société anonyme, de même le siège social, le capital social, la durée de la Société, les dates d'ouverture et de clôture d'exercice social et l'objet social n'ont pas été modifiés.

Cette décision a mis fin de plein droit aux mandats du Président, des Administrateurs et des Censeurs.

Ont été désigné, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années qui expirera lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Monsieur Didier BREDY,

- Monsieur François-Xavier OLLIVIER,
- Monsieur Jean-Pierre DUMOLARD,
- la société VENTECH SA, représentée par Monsieur Jean BOURCEREAU,
- la société AURIGA PARTNERS, représentée par Monsieur Sébastien DESCARPENTRIES,
- et la société ODYSSEE VENTURE représentée par Monsieur Julien ANDRIEUX.

Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'assemblée générale du 25 février i) a nommé Monsieur Didier BREDY en qualité de Président du Conseil d'Administration, ii) a décidé d'opter pour l'exercice de la direction générale de la Société par Président du Conseil d'Administration (Monsieur Didier Bredy prenant en conséquence les fonctions de Président – Directeur Général).

Nomination d'un Co-Commissaire aux comptes

Il a été procédé à la nomination des co-commissaires aux comptes suivants :

- DELOITTE & ASSOCIES, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- BEAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Et ce pour une période de six exercices, portant sur les exercices clos du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2017, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer, en 2018, sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

2.10 Informations relatives aux Filiales et participations

2.10.1 Prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Aucune prise de participation n'a été réalisée en France ou à l'étranger.

2.10.2 Aliénations d'actions intervenues pour régulariser les participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de Commerce.

2.10.3 Cessions de participations

Nous vous informons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

2.10.4 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

La Société est actionnaire à 100 % de la société EKINOPS CORPORATION incorporée dans l'Etat du Delaware (USA) 1209 Orange Street – WILMINGTON - DE 19801. Cette filiale est dédiée à la commercialisation sur le territoire américain (principalement aux Etats-Unis) des produits et services du Groupe.

La Société EKINOPS CORP. a réalisé un chiffre d'affaires hors groupe de 9.737 K€ (13.126 K USD) en 2013, contre 3.990 K€ (5.279 K USD) en 2012.

En 2013, les ventes aux USA ont représenté 53% du chiffre d'affaires consolidé en euros, contre 39% au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'Ekinops Corporation établi pour l'exercice 2013 se traduit par un bénéfice avant impôt de 727K USD (541 K€) en 2013, contre une perte de 991K USD, (750 K€) en 2012.

Les informations prévues aux articles R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société font l'objet d'un rapport figurant en Annexe 3 au présent rapport.

2.10.5 Régularisation des participations croisées

Néant.

2.11 Informations relatives aux mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Nous vous donnons également la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice 2013.

2.11.1 Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2013 et échus durant l'exercice par les membres du Conseil d'administration de la Société.

Administrateurs	Autres mandats en cours (ou terminé courant l'exercice)	
	Société	Nature du mandat
Didier BREDY	EKINOPS CORP. (Etats-Unis)	Président
François-Xavier OLIVIER	GIE PME NUMERIQUES	Administrateur
ODYSSEE Venture représenté par Julien ANDRIEUX <i>* Mandats en tant que représentant permanent:</i>	ENOVANCE INOPS MC GROUP WIKANGO YMAGIS	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur
<i>* Mandats à titre personnel:</i>	PARTEAM (NOMIOS)	Membre du comité de surveillance
AURIGA Partners représenté par Sébastien DESCARPENTRIES <i>* Mandats en tant que représentant permanent:</i>	CONVERTIGO AURIGA PARTNERS	Administrateur Membre du Directoire
<i>* Mandats à titre personnel:</i>	E&J PARTNERS	Gérant
VENTECH SA représenté par Jean BOURCEREAU <i>* Mandats en tant que représentant permanent:</i>	A TEME SA CROCUS TECHNOLOGY SA EMERTEC GESTION SA AD VALEM TECHNOLOGIES INTERNATIONAL	Administrateur (RP société Ventech) Administrateur (RP société Ventech) Membre du Conseil de Surveillance (RP société NVS) Administrateur (RP société Ventech)
<i>* Mandats à titre personnel:</i>	ARTERIS HODLING VENTECH SA VENTECH GLOBAL SARL MUZICALL LTD WITHINGS SAS LE GUEUX SARL	Director (terminé en 2013) Directeur Général - Membre du Directoire Gérant Director (terminé en 2013) Membre du Comité Stratégique Gérant
Jean-Pierre DUMOLARD	CHECKPHONE TECHNOLOGIES SAFTOR SAS NETATMO SAS TIC CONSULTANTS SASU TIC PARTNERS SARL ASTELLIA SA KYEMO SA	Président (terminé en 2013) Président Président du Conseil de Surveillance Président Gérant Administrateur (Rep. Permanent de Tic Consultants) Administrateur (Rep. Permanent de Tic Consultants)

2.11.2 Rémunérations totales et avantages de toute nature versés par la société, durant l'exercice, à chacun des mandataires sociaux (L. 225-102-1 C. Com)

Rémunérations versées durant l'exercice à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

2.11.2.1 Rémunération des administrateurs non dirigeants

L'Assemblée Générale n'a pas décidé d'attribuer au Conseil d'administration la faculté d'attribuer des jetons de présence au cours de l'exercice 2013.

Monsieur François-Xavier Ollivier, Administrateur, est rémunéré au titre de ses fonctions de salariés de la Société.

2.11.2.2 Rémunération des administrateurs dirigeants

Au titre de l'exercice 2013, le Directeur Général a reçu une rémunération fixe de 150.000 EUR et une rémunération variable de 264.445 EUR

Le Conseil d'administration du 25 février 2013 a attribué à Monsieur Didier BREDY 56.000 bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE). Ces bons permettent de souscrire à 56.000 actions au prix unitaire de 6,69 €.

Le Directeur Général bénéficie depuis 2005 de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise. Le coût pour la Société en 2013 a été de 10.959 €.

Par décision du Conseil d'administration en date du 21 octobre 2005, il est prévu que le Directeur Général percevra une indemnité de départ égale à douze (12) fois sa rémunération fixe mensuelle brute et cas de révocation. La rémunération mensuelle brute sera alors calculée sur la moyenne des douze (12) derniers mois de rémunération fixe en sa qualité de Président de la Société.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque administrateur dirigeant :

Tableau récapitulatif de rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2013	Exercice 2012
	Montants versés	Montants versés
Didier BREDY - Président-Directeur Général		
Rémunération fixe annuel	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable	250 039 €	135 875 €
Avantage en nature (assurance GSC)	10 959 €	11 481 €
TOTAL	410 998 €	297 356 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Tableau de synthèse des rémunérations, des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2013	Exercice 2012
Didier BREDY - Président-Directeur Général		
Rémunération due au titre de l'exercice	414 445 €	312 642 €
Valorisation des BSPCE et action gratuites attribués au cours de l'exercice	193 200 €	253 886 €
TOTAL	607 645 €	566 528 €

2.12 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes auxquelles ils sont étroitement liés (art. L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)

Conformément à l'article 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice : néant.

2.12.1 Informations sur les stock-options (options de souscription ou d'achat d'actions) et les attributions à titre gratuit d'actions

2.12.1.1 Stock-options (options de souscription ou d'achat d'actions)

Le Conseil d'Administration réuni le 25 février 2013 a procédé à l'émission et à l'attribution d'options de souscription d'actions au profit de certains des salariés de sa filiale, Ekinops Corp. L'émission et à l'attribution d'options de souscription d'actions font l'objet d'un rapport spécial qui vous est soumis à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Pour votre parfaite information, nous vous indiquons que le Conseil d'Administration réuni le 25 février 2013 a procédé à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, de bons de souscription d'actions et d'Options de souscription d'actions en application des délégation qui lui ont été conférées par l'Assemblée Générale Mixte du même jour. L'usage de cette délégation a fait l'objet d'un rapport complémentaire du Conseil d'administration.

2.12.1.2 Attribution gratuite d'actions

Au cours de l'exercice clos, le Conseil d'administration n'a pas procédé à l'attribution gratuite d'actions.

2.13 Participation des salariés au capital

A la clôture de l'exercice 2013, il n'existe aucune action de salarié faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas la libre disposition, au sens des dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Pour votre parfaite information, nous vous rappelons que la Société a procédé à l'émission d'un certain nombre de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE) et à l'attribution d'options de souscription d'actions au profit de certains de ses salariés.

2.14 Informations relatives au capital social

2.14.1 Augmentation de capital et émission de titres réalisés au cours de l'exercice écoulé

Lors de l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris, il a été procédé à l'émission de 1.102.915 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,50 € chacune.

En outre certain bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ont été exercés depuis l'introduction en Bourse pour le nombre total de 4.100 actions nouvelles.

Il n'y avait pas d'autres émissions de titre de la Société courant l'exercice.

2.14.2 Evolution de la répartition du capital social

Le capital social s'élevait à la date du 31 décembre 2013, à la somme de 2.544.080,50 €, divisé en 5.088.161 actions de 0,50 € de nominal chacune.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2013.

Actionnaire	%
Ventech Capital	18,4%
Auriga	14,9%
Odyssee	9,9%
OTC Asset Mngmnt	7,4%
Siparex	4,9%
Id Invest	5,5%
Amundi	5,2%
Didier BREDY	5,1%
Autres < 5%	28,7%
TOTAL	100,0%

2.14.3 Récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Est joint au présent rapport en Annexe 2, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

2.14.4 Informations relatives à l'achat par la société de ses propres actions (art. L. 225-211 du code de commerce)

Au titre du contrat de liquidité confié par la Société à la société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 3970 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 78 768,93 €

Il est rappelé que lors du communiqué de mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 0 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 100 000,00 €

2.14.5 Opérations effectuées par la société sur ses propres actions (achat par la société de ses propres actions pour les attribuer à ses salariés)

Néant.

2.14.6 Evolution du cours de bourse et des transactions

La date de première cotation de l'action Ekinops est le 2 mai 2013. Depuis lors, le cours de l'action évolue en fonction de l'offre et de la demande sur le marché NYSE Euronext à Paris.

L'introduction en bourse a été faite au prix 6,11 € par action.

Période du 30 avril au 31 décembre 2013		
Cours Min	4,99 € / action	24 mai 2013
Cours Max	12,95 € / action	30 décembre 2013
Volume totale échangé	2.833.903 titres	période
Capitaux échangés	23.921 K€	période

2.15 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote en cas d'offre publique.

2.16 Quitus - Résolutions

Lorsque vous aurez entendu la lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

3. INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

3.1 Responsabilité sociale

3.1.1 Emploi et organisation du temps de travail

Au 31 décembre 2013, les effectifs d'Ekinops s'élevaient à 67 et se répartissent par type de contrat, sexe et tranche d'âge de la manière suivante :

	2012	2013
Effectif total au 31.12*	59	67

dont CDI	59	67
dont CDD**	0	0

dont femmes	9	10
dont hommes	50	58

35 et moins	46	52
35 et plus	14	15

Ekinops est présent à l'international sous forme de représentations commerciales et de filiales. La répartition des effectifs par zone géographique est la suivante :

	2012	2013
EMEA et APAC	51	56
dont France	49	55
Etats-Unis	8	11

Les mouvements sur l'exercice 2013 (embauches et départs) se décomposent de la manière suivante :

	2012	2013
Nombre d'embauches	5	11
dont CDI	5	11
dont CDD*		
Nombre de départs	6	3
dont licenciements		1

Les commerciaux sont commissionnés sur la réalisation du chiffre d'affaires. Les dirigeants perçoivent une rémunération variable individualisée, établie par le Conseil d'Administration. Les autres salariés d'Ekinops perçoivent une rémunération variable indexée sur leur rémunération annuelle fixe et conditionnée à l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs.

Au 31 décembre 2013, 97% des salariés travaillent à temps plein, 3% travaillent à temps partiel.

3.1.2 Dialogue social

Le dialogue social occupe une place importante dans la gestion des Ressources Humaines d'Ekinops. L'entreprise compte 2 délégués du personnel. En 2013, les instances représentatives du personnel se sont réunies 6 fois. Aucun accord collectif n'a été signé en 2013.

3.1.3 Maîtrise des risques professionnels

Le tableau ci-dessous indique le taux d'absentéisme au titre des exercices 2012 et 2013 :

	2012	2013
Taux d'absentéisme	1,5	1,25

Un des objectifs principaux d'Ekinops est la sécurité de son personnel et celle de ses clients. Conformément à la réglementation, Ekinops a établi dans son Document Unique d'Entreprise (DUE) une analyse des risques liés aux activités professionnelles de l'entreprise et un plan d'actions engagées. L'activité d'Ekinops est concernée par un certain nombre de risques, principalement liés à l'électricité, aux machines et outils, à l'utilisation de matériaux, à l'utilisation de produits chimiques et à la manutention manuelle. A chaque risque sont associés un niveau de gravité et un niveau d'exposition, permettant d'estimer le niveau du risque et d'envisager un plan d'action adapté pour anticiper et limiter ce risque. Ces actions ont également été formalisées dans le DUE.

Sur l'exercice 2013, aucun accident de travail n'a été déclaré. Aucune maladie professionnelle n'a été signalée.

3.1.4 Formation

Le Groupe a la volonté constante de proposer à ses employés des opportunités de formation et de développement adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque métier. Le plan de formations est établi selon l'évaluation du niveau technique individuel de chaque employé par son responsable et sur l'analyse de leurs souhaits.

Au cours des deux derniers exercices clos, le nombre total d'heures de formation dispensées a été le suivant :

	2012	2013
Nombre total d'heures de formation	77	103

3.2 Responsabilité environnementale

Pour évaluer ses pratiques éco-responsables, Ekinops a mis en place des outils de mesure de ses impacts environnementaux.

3.2.1 Politique générale en matière d'environnement

Il n'existe pas à ce jour de politique générale en matière d'environnement. Des pistes de réflexions sont en cours en vue de l'obtention de certifications en matière d'environnement.

3.2.2 Gestion des déchets

La gestion des déchets fait l'objet d'une attention particulière au sein du Groupe. Les activités d'Ekinops génèrent principalement des Déchets des Equipements Electroniques et Electriques pouvant contenir certaines Substances Dangereuses. Ekinops mène actuellement des études sur les opérateurs qui détiennent une licence et répondent à la réglementation DEEE. Seuls ces derniers pourront traiter et transformer les déchets d'équipements électriques et électroniques. A ce jour les DEEE sont stockées chez Ekinops.

Les déchets non dangereux se résument aux déchets papiers.

3.2.3 Consommation durable des ressources

3.2.3.1 Consommation de papier

La consommation de papier et de carton en 2013 s'élève à 3,3 tonnes. Grâce au développement de meilleures pratiques, notamment la dématérialisation des copies de documents et des consignes d'impression, Ekinops s'est fixé des objectifs de réduction non chiffrés de ces consommations pour les prochaines années.

3.2.3.2 Consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre

Les quantités d'électricité achetée en direct par les deux sites de Lannion et Courbevoie sont de 449 222KWh pour l'année 2013.

Les émissions de CO₂ imputables aux consommations énergétiques atteignent 35 teqCO₂ en 2013.

3.3 Responsabilité sociétale

3.3.1 Egalité de traitement et respect des droits de l'Homme

Le domaine d'activité dans lequel opère Ekinops n'est pas favorable à l'emploi des femmes qui représentent une minorité dans le secteur de l'ingénierie informatique. Néanmoins, Ekinops attache une attention

particulière à la diversité de ses équipes et souhaite mettre en place des mesures concrètes afin d'augmenter la diversité de ses recrutements à la sortie des écoles de formation.

Ekinops verse chaque année une contribution financière à l'Agefiph et emploie 2 personnes en situation de handicap à fin 2013.

Comme évoqué dans sa Charte Ethique, Ekinops s'attache également à promouvoir auprès de ses employés les principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail et à faire respecter les droits de l'Homme au sein de son organisation.

3.3.2 Critères de sélection des fournisseurs et loyauté des pratiques

Veiller à la transparence et à la loyauté de ses pratiques est une priorité pour Ekinops.

Les deux sous-traitants majeurs Novatech Technologies (Pont de Buis) et Jabil Circuit SAS (Brest) sont certifiés ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 : 2004.

En 2010, la certification de niveau 3 relative à la directive européenne RoHS* a été délivrée par le SNESE† à Novatech Technologies.

3.3.3 Identification et traçabilité des produits

3.3.3.1 Identification des produits

Tous les équipements, logiciels et micrologiciels sont identifiés selon les règles de codification Ekinops. En interne, chaque équipe est responsable de la gestion de la configuration des éléments dont elle est en charge. La gestion de la configuration d'un produit est effectuée par le Bureau d'Etudes qui identifie l'état de la configuration du produit fini en fonction du niveau de conformité de chaque élément. La Base de données Composant‡ d'Ekinops garantit l'unicité de chaque code.

3.3.3.2 Traçabilité des produits :

La procédure de traçabilité s'applique en priorité à deux niveaux de la chaîne de production des produits :

- **Au niveau de la configuration :** toute modification relative à un élément (changement de numéro de classe, évolution des composants, différence fonctionnelle) est suivie et reportée par l'équipe concernée et par le Bureau d'Etudes. Un système de validation et des documents de compatibilité garantissent la conformité de l'ensemble des éléments constituant le matériel informatique.
- **Au niveau de la fabrication :** tout retour de matériel de la part d'un client et toute alerte de la part d'un fournisseur peut faire l'objet d'une enquête afin d'identifier les modules ou sous-assemblages défectueux.

Note méthodologique

a. Le périmètre de reporting RSE

Le périmètre de reporting social couvre les effectifs du Groupe en France et à l'étranger inscrits au 31 décembre 2013.

Le périmètre de reporting environnemental couvre les sites de Lannion et Courbevoie en France.

* RoHS : Restriction on Hazardous Substances (Restriction de l'Usage de certaines Substances Dangereuses)

† SNESE : Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance Electronique

‡ Ekinops Component Data Base

b. Les indicateurs RSE

Les indicateurs RSE sélectionnés répondent à un critère de matérialité et à une logique de pertinence en lien avec les activités d'Ekinops.

Le tableau de synthèse suivant prend en compte l'ensemble des thématiques abordées par l'Article R. 225-105-1 du Code de commerce (loi française Grenelle II).

Informations sociales		
Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Voir chapitre 1
	Embauches et licenciements	
	Rémunérations et évolutions	
Organisation du travail	Organisation du temps de travail	Voir chapitre 1
	Absentéisme	
Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Voir chapitre 1
	Bilan des accords collectifs	
Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	Voir chapitre 1
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Non pertinent au regard de la taille de la société
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Voir chapitre 1
Formation	Politique mise en œuvre en matière de formation	Voir chapitre 1
	Nombre total d'heures de formation	
Diversité et égalité des chances	Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Voir chapitre 1
	Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Voir chapitre 1
	Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	Voir chapitre 1
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	Relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Non pertinent au regard des activités du Groupe
	Relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	
	Relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	

	Relatives à l'abolition effective du travail des enfants	
Informations environnementales		
Politique générale en matière environnementale	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Non pertinent au regard de la taille et des activités de la société
	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Aucune provision ou garantie en 2013
Pollution et gestion des déchets	Mesures de prévention, réduction ou réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Voir chapitre 2
	Mesures de prévention de la production, recyclage et élimination des déchets	Voir chapitre 2
	Prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Non pertinent au regard des activités de la société
Utilisation durable des ressources	Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales	Non pertinent au regard des activités de la société
	Consommation de matières premières et, le cas échéant, mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Voir chapitre 2
	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Voir chapitre 2
	Utilisation des sols	Non pertinent au regard des activités de la société
Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique	Rejets de gaz à effet de serre	Voir chapitre 2
	Adaptation aux conséquences du changement climatique	Non pertinent au regard des activités de la société
Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Non pertinent au regard des activités de la société
Informations sociétales		
Impact territorial, économique et social de l'activité	En matière d'emploi et de développement régional	Non pertinent au regard des activités de la société
	Sur les populations riveraines ou locales	
Relations entretenues avec les parties prenantes	Conditions du dialogue avec les parties prenantes	Voir chapitre 3

	Actions de soutien, de partenariat ou de mécénat	
Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Voir chapitre 3
	Importance de la sous-traitance et responsabilité sociale et environnementale dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants	
Loyauté des pratiques	Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	Voir chapitre 3
	Mesures prises en faveur de la santé, et de la sécurité des consommateurs	
	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	

c. Les points spécifiques par indicateur

Consommation d'énergie : il s'agit des quantités d'énergie achetées en direct par l'entité.

Gaz à effet de serre : il s'agit des émissions liées aux consommations énergétiques des bâtiments.

Effectifs totaux : il s'agit de l'ensemble des salariés inscrits dans les effectifs en fin d'exercice quelle que soit la nature de leurs contrats de travail (hors : stagiaires, intérimaires et sous-traitants).

Total des entrées/sorties : il s'agit du nombre total des entrées/sorties pendant l'exercice dans l'entreprise. La population éligible est celle retenue à l'indicateur « effectifs totaux ».

Nombre d'accidents : est comptabilisé comme un accident du travail, tout accident survenu soudainement par le fait ou à l'occasion du travail et donnant lieu à un justificatif officiel.

Le taux d'absentéisme : le nombre de jours d'absences sur le nombre théorique de jours travaillés. Sont prises en compte : les congés pour maladie, les absences pour accident du travail, les absences pour projet personnel.

* *

*

Nous vous remercions de nous donner acte de la présentation du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de notre Société.

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 146 667	1 910 573	1 910 573	1 990 573	2 544 080,50
Nbre des actions ordinaires existantes	1 146 667	1 910 573	1 910 573	1 990 573	5 088 161
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription	27 667	293 175	313 660	345 049	925 198
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 221 915	13 009 282	10 231 395	9 799 633	17 914 047
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 635 009	219 152	410 105	- 5 991 219	- 1 774 306
Impôts sur les bénéfices	- 563 651	- 444 117	- 954 811	- 1 111 444	- 1 136 243
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 1 901 299	- 100 960	- 1 219 344	- 6 890 502	- 711 380
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 0,06	0,35	0,71	- 2,45	- 0,13
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 1,66	- 0,05	- 0,64	- 3,46	- 0,14
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	43	46	49	49	53
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 888 797	3 107 444	3 247 828	3 349 559	3 473 495
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	982 420	1 091 636	1 376 775	1 430 309	1 425 665

ANNEXE 2

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité au 31 décembre 2013 dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'assemblée générale mixte du 21 mars 2013 a conféré au Conseil d'administration certaines délégations l'autorisant à augmenter le capital de la Société, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi.

Résolutions	Délégation	Durée	Plafond	Utilisation
14^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	
15^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation de capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au public	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	Utilisée par le Conseil d'administration du 30 avril 2013 dans le cadre de l'admission des titres de la Société aux négociations sur NYSE Euronext Paris pour un montant nominal de 551.457,50 €
16^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation de capital social, dans la limite de 20 % du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	Utilisée par le Conseil d'administration du 28 janvier 2014 dans le cadre de la mise en place de l' <i>Equity Line</i> pour un montant nominal de 250.000 €
17^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation de capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	Utilisée par le Conseil d'administration du 28 janvier 2014 dans le cadre

	public ou par placements privés, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale, dans la limite annuelle de 10% du capital social			de la mise en place de l' <i>Equity Line</i> pour un montant nominal de 250.000 €
18^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	Option de sur allocation exerçable pendant les 30 jours qui suivent une augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	
19^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	augmentation de capital destinée à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	
20^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange	26 mois à compter du 21 avril 2013 → jusqu'au 21 juin 2015	1.189.115,5 € de nominal par émission de 2.378.231 actions de 0,5 € de valeur nominale	
22^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou prime et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale	26 mois à compter du 21 mars 2013 → jusqu'au 21 mai 2015	300.000 € de nominal par émission de 600.000 actions de 0,5 € de valeur nominale	
23^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de consentir des options de souscription d'actions	38 mois à compter du 21 mars 2013 → jusqu'au 21 mai 2016	200.000 € de nominal par émission de 400.000 actions de 0,5 € de valeur nominale	
24^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à des	38 mois à compter du 21 mars 2013 → jusqu'au 21	200.000 € de nominal par émission de 400.000 actions de 0,5 € de	

2013	attributions gratuites d'actions	mai 2016	valeur nominale	
26^e résolution adoptée par l'AGM du 21 mars 2013	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	26 mois à compter du 21 mars 2013 → jusqu'au 21 mai 2015	10 % du capital social par période de 24 mois	

ANNEXE 3 AUTRES FACTEURS DE RISQUE POUR LE GROUPE

▪ RISQUES FINANCIERS

Se référer également à la note 1.4 de l'annexe des comptes consolidés.

- *Risque lié aux pertes historiques et aux pertes prévisionnelles*

Depuis sa création en 2003, la Société a enregistré chaque année des pertes.

Le Groupe pourrait connaître de nouvelles pertes opérationnelles au cours des prochaines années, du fait de la nécessité :

- de maintenir ses efforts de R&D pouvant comprendre l'acquisition de nouvelles technologies, produits ou licences afin de conforter son avance technologique et de disposer à terme d'une gamme d'équipements destinés aux opérateurs « Tier 1 » ;
- des coûts engendrés par le déploiement et le renforcement d'une équipe de vente et de support après-vente.

L'augmentation de ces dépenses pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- *Risque de liquidité*

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par des augmentations de capital successives, émission d'obligations simples, d'obligations convertibles et d'obligations remboursables en actions, obtention de subventions et aides publiques à l'innovation et remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

Le Groupe ne bénéficie pas de ligne de crédit disponible.

Le Groupe continuera dans le futur à avoir des besoins de financement importants pour le développement de sa gamme d'équipements et son évolution technologique ainsi que pour le déploiement d'une force commerciale et d'équipes de support après-vente.

Afin de faire face à des limites dans l'autofinancement de sa croissance, le Groupe est conduit à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Le Groupe pourrait ne pas parvenir à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir notamment ralentir tant ses efforts de R&D que ses efforts commerciaux.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- *Risques liés au crédit impôt recherche*

Pour financer ses activités, le Groupe a également opté pour le Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste pour l'Etat à offrir un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et

développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements, les amortissements du matériel de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Le Groupe reçoit le remboursement par le Trésor Public du crédit d'impôt recherche au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés. Le contrôle effectué par l'administration en 2011 sur les dépenses déclarées par le Groupe pour les exercices 2008 et 2009, a conduit à confirmer l'éligibilité de ces dépenses au CIR. Néanmoins il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par le Groupe ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que le Groupe se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

- *Risques liés à l'utilisation future des déficits reportables*

Au 31 décembre 2013, après prise en compte de la perte nette dégagée sur l'exercice, la Société dispose d'un déficit fiscal reportable s'élevant à 31.159 K€. A ce jour, ce déficit est indéfiniment reportables sur les bénéfices futurs.

En France, l'imputation de ces déficits est plafonnée à 50% du bénéfice imposable de l'exercice, cette limitation est applicable à la fraction des bénéfices qui excède 1 million d'euros. Le solde non utilisé du déficit reste reportable sur les exercices suivants, et est imputable dans les mêmes conditions sans limitation dans le temps.

Il ne peut être exclu que les évolutions à venir en matière de fiscalité des sociétés viennent à remettre en cause, pour toute ou partie, la possible imputation de ces déficits antérieurs sur les bénéfices futurs ou à limiter dans le temps leur imputation. Il n'y a aucun impôt différé actif reconnu par prudence au titre des déficits fiscaux reportables dans les comptes consolidés.

- *Risques liés à l'accès à des avances publiques*

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'aides remboursables OSEO et de subventions accordées par des collectivités publiques.

L'incapacité de la Société d'en bénéficier dans le future et/ou en cas de demande de leur remboursement aura un impact négatif sur sources de financement de l'activité et pourrait créer un risque de liquidité.

- *Risque de change*

Le Groupe est exposé à la variation du taux de change € / US \$.

Du fait de la croissance du chiffre d'affaires en USD sur l'exercice 2013, qui a été plus importante que l'accroissement des volumes d'achat en USD, le Groupe a vu le risque de change augmenter. Pour 2013, le total des encaissements en USD s'élève à 23,9 MUSD, tandis que le total des décaissements sur la même période représente 20,0 MUSD.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Le Groupe surveille de près cette exposition et en cas de nécessité et de faisabilité le Groupe envisagerait de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

- *Risque de crédit*

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par le Groupe.

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif au regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

- *Risque de taux d'intérêt*

A la date du présent rapport, le Groupe n'a aucune dette soumise à intérêt variable. Les flux de remboursement de ses dettes ne sont pas soumis à un risque de variation des taux.

- *Risque de dilution*

Depuis sa création, la Société a procédé à l'attribution de bons de souscription d'actions (BSA), de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites. A la date du présent rapport, l'exercice de tous les titres donnant accès au capital existant (y compris le nombre maximum possible des titres nouveaux dans le cadre de la ligne PACEO) à ce jour, pourrait conduire à la création de 1.313.998 actions nouvelles générant une dilution maximale de 20,17 % sur la base du capital et des droits de vote pleinement dilués.

Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, la Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société pouvant entraîner une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

De même, le recours à des financements complémentaires moyennant l'émission de nouvelles actions (y compris la ligne PACEO tel que décrit au Chapitre 1.3 du présent rapport), pourrait entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

- *Risque de cession d'actions de la part des actionnaires financiers*

A la date du présent rapport les fonds d'investissement qui sont soumis à l'engagement de conservation de leurs détentions des actions de la Société pour une durée d'un an à partir de la date d'introduction en bourse représentent 70% du capital. Certains fonds pourraient souhaiter céder leur participation à l'issue de cette période.

Si de telles cessions portant sur un nombre d'actions important devaient intervenir sur le marché, cela pourrait avoir un impact défavorable sur le cours des actions de la Société.

■ **RISQUES LIES A L'ACTIVITE**

- *Risques spécifiques liés aux évolutions technologiques*

Le marché du transport de données sur réseau optique, sur lequel le Groupe opère, nécessite des développements technologiques conséquents, permanents et coûteux pour répondre aux besoins des opérateurs télécoms, eux-mêmes sollicités par leurs clients utilisateurs, demandeurs de capacités de transfert d'informations toujours plus élevées. Depuis sa création, la Société a ainsi consacré une part très significative de ses ressources au développement d'une offre concurrentielle permettant d'optimiser les réseaux équipés en fibres optiques de capacité 10 gigabits par seconde (10G) et à même d'accompagner la transition du marché vers le 100 gigabits par seconde (100G). Il n'en demeure pas moins que le Groupe devra impérativement

poursuivre son engagement en matière de R&D pour à la fois enrichir son offre de solutions aux capacités accrues et intégrer toutes les évolutions technologiques à venir. De tels développements technologiques nécessitent des investissements significatifs sur le long terme sans pour autant avoir la certitude de pouvoir mener à bien les travaux au regard de la complexité qu'ils représentent.

Si la Société ne parvenait pas à suivre le rythme des évolutions technologiques ou prenait du retard dans la réalisation de ces développements face notamment à des concurrents disposant de moyens plus importants, son incapacité à développer des produits nouveaux ou à les introduire à temps sur le marché rendrait son offre commerciale moins attractive, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

- *Risques relatifs aux clients*

Le Groupe dispose à ce jour d'une clientèle composée d'opérateurs Tier 2 et Tier 3 (se reporter au paragraphe 6.6.1 du présent document de base). Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient respectivement, 44%, 62%, 75% de son chiffre d'affaires consolidés pour l'exercice 2013 et 19%, 42%, et 55% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2012. La tendance sur ces deux dernières années montre le risque accru de dépendance vis-à-vis d'un client aux Etats-Unis. En cas d'arrêt total de commande de la part de ce client le Groupe sera confronté à un risque de décroissance de son activité pendant l'exercice en cours. A l'exclusion du premier client, le Groupe a un chiffre d'affaires réparti de façon assez équilibrée entre ses principaux autres clients.

Le marché du transport de données sur réseau optique sur lequel le Groupe opère est un marché hautement concurrentiel, marqué par des clients de nature et de taille très variées.

La perte d'un client important, une réduction importante du chiffre d'affaires ou une difficulté de recouvrement de créances clients, pourraient toutefois affecter défavorablement l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

Enfin, eu égard à la qualité et à la solvabilité de ses clients, le Groupe estime ne pas être confronté à un risque de recouvrement majeur.

- *Risques liés au processus de fabrication des produits du Groupe et risque de dépendance vis-à-vis des sous-traitants*

Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et dans certains cas la livraison de ses équipements à ses clients pour les produits courants (ces sous-traitants assembleurs sont Novatech et Jabil, à distinguer des fournisseurs de composants). Le Groupe dépend ainsi de ses fournisseurs et prestataires en termes de quantité, de qualité, de rendement et de coûts des services et des produits. Le Groupe ne peut maintenir le même niveau de supervision et de contrôle sur ces opérations sous-traitées que si elles étaient internalisées. Cependant, des tests sont réalisés fréquemment par le département intégration, et de manière systématique pour les nouveaux produits.

Si l'un des principaux fournisseurs mettait fin à ses relations avec le Groupe, venait à contracter avec un concurrent ou à modifier ses quantités ou ses conditions de livraison au Groupe, cela pourrait affecter la capacité du Groupe à livrer ses produits à ses clients dans les délais et en quantité suffisante, impacter ses ventes et nuire à ses relations commerciales. Ceci étant, le Groupe n'a pas enregistré de perte de contrat avec ses fournisseurs sur les 5 dernières années.

Si l'un quelconque de ces événements se réalisait, cela pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

- *Risques liés aux défauts techniques sur des produits commercialisés par le Groupe*

Le Groupe pourrait rencontrer des problèmes de qualité ou de fonctionnement qu'il s'agisse de matériel ou des logiciels. Les logiciels pourraient contenir des défauts ou des erreurs, notamment lors de leur mise sur le marché ou lorsque de nouvelles versions ou des améliorations sont diffusées. Une garantie produit de 2 à 5 ans est proposée aux clients et leur permet de pouvoir changer gratuitement un produit défectueux. Les états financiers tiennent compte d'une provision pour garantie au titre de défauts techniques.

Le dysfonctionnement des produits commercialisés par le Groupe pourrait entraîner de nouvelles dépenses de recherche et développement afin de corriger les erreurs ou défauts constatés, des coûts supplémentaires de service et de maintenance et entacher la réputation commerciale de la Société. La Société risquerait également de devoir engager des dépenses significatives du fait de retours de produits par ses clients. Enfin, la découverte de ces problèmes de performance ou de ces vices pourrait causer un préjudice à ses clients et exposer le Groupe à des actions en garantie et responsabilité du fait des produits.

Ainsi, si un grand nombre de défauts techniques survenait sur les produits du Groupe installés chez ses clients, cela pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Afin de réduire ces risques de dysfonctionnements, les produits commercialisés par le Groupe font l'objet de tests effectués dans le cadre du contrôle qualité par le Groupe et ses sous-traitants.

Par ailleurs, le Groupe a souhaité couvrir le risque de dommages liés à l'utilisation de ses produits par des tiers et a souscrit une assurance responsabilité civile entreprise couvrant ce risque.

- *Risques liés à la sécurité des systèmes d'information*

Les données sur support électronique et informatique constituent la base de l'activité du Groupe. Une faille, une rupture ou un piratage des systèmes d'informations du Groupe peuvent entraîner un retard dans la réalisation de projets ou la remise d'offres commerciales le temps de rapatrier les données sauvegardées et de remettre les systèmes dans leur état initial de fonctionnement et pourraient avoir un impact négatif sur l'image du Groupe.

Cependant, l'intégralité des données de développement et de production est sauvegardée quotidiennement sur des serveurs, répliqués dans des lieux de stockage différents et protégés afin de maximiser la sécurité.

- *Risques liés à la sécurité des logiciels commercialisés et utilisés par la société dans le cadre de son activité*

Le Groupe évolue sur un marché marqué par de fréquentes évolutions, ce qui l'expose de manière continue aux risques de piratage informatique ou industriel, ainsi qu'à des attaques de virus informatiques ou des « bugs » informatiques pouvant perturber le bon fonctionnement de ses systèmes et logiciels et de ceux installés chez ses clients, ce qui pourrait lui causer des dommages importants. Outre la possibilité de perte de données à cette occasion, de tels événements pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur l'image du Groupe et sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou son chiffre d'affaires.

Cependant, la rapidité des évolutions technologiques permet de limiter le risque de piratage. Par ailleurs, les logiciels développés sont des logiciels applicatifs très liés aux plateformes matérielles également développées par Ekinops. En effet, le piratage du software sans avoir accès au hardware ne représente aucun intérêt, puisque le software Ekinops est inutilisable sans le hardware Ekinops. Ainsi, si un concurrent était amené à pirater à la fois le hardware et le software d'Ekinops, le temps nécessaire à la réplique de la base hardware et l'utilisation du software prendrait un temps tel que le produit piraté serait déjà quasiment obsolète.

▪ **RISQUES RELATIFS AU MARCHE SUR LEQUEL INTERVIENT LA SOCIETE**

- *Risques liés à la concurrence*

Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel où bon nombre d'acteurs disposent de moyens financiers significatifs. Certains des concurrents du Groupe sont des acteurs historiques du secteur, disposant de larges ressources, d'une notoriété et d'une base de clientèle plus étendue que celle du Groupe (se reporter au paragraphe 6.4.2.1 du présent document de base). Leur présence ancienne sur le marché leur a permis d'établir des relations fortes avec leurs clients, ce qui pourrait les avantager, notamment par l'accès à des informations sur les demandes futures de leurs clients et l'évolution anticipée de leurs besoins. Les ressources importantes de ces concurrents de grande taille leur permettent d'affecter des moyens conséquents à la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. De plus certains concurrents pourraient adopter une politique de prix agressive.

Si le Groupe n'était pas en mesure de s'adapter et de répondre à cette pression concurrentielle actuelle et future sur ses marchés, cela pourrait impacter défavorablement les parts de marché, l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

- *Risque politiques*

Le Groupe génère une part non négligeable de son chiffre d'affaires dans des pays et des zones géographiques dites « émergents », tels que l'Europe de l'Est et l'Afrique. En 2013 ces pays ont représentés env. 27% du chiffre d'affaires consolidés. La situation politique et économique dans ces pays s'avère parfois instable et elle peut avoir des cycles assez importants dans son développement. Si il y a une aggravation de la situation politique qui amènerait aux conséquences économiques (ex. sanctions économiques, la décroissance du PIB, gèle d'investissements, etc.) le Groupe serait exposé au risque de décroissance de son activité dans ces zones, voir au risque de collecte du cash sur les ventes déjà réalisés et par conséquent cela pourrait impacter défavorablement les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

- *Risques liés à la réalisation d'opérations de croissance externe*

Le succès du Groupe à long terme dépend en partie de sa faculté à améliorer et élargir en permanence ses offres de produits, afin de répondre aux exigences en constante évolution du marché, à résister à une pression concurrentielle et technologique forte et à renforcer sa présence commerciale.

Le Groupe pourrait ne pas parvenir à faire face, dans sa configuration actuelle, à ces exigences. Il pourrait, en conséquence, devoir envisager dans un avenir proche de réaliser des acquisitions sélectives de technologies nouvelles ou complémentaires. La mise en œuvre de cette stratégie dépend, en partie, de la capacité du Groupe à identifier des cibles attractives, à réaliser ces acquisitions à des conditions satisfaisantes et à les intégrer avec succès dans ses opérations ou sa technologie.

Le Groupe ne peut garantir qu'il sera à même d'identifier les meilleures opportunités et de réaliser ces acquisitions, pas plus qu'il ne peut assurer qu'il parviendra à intégrer avec succès toute autre technologie qu'il aura acquise. Tout problème rencontré par le Groupe dans l'intégration d'autres technologies est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, l'acquisition de technologies, tout comme la conclusion d'autres transactions d'importance pourraient faire peser sur le Groupe des coûts significatifs. Le Groupe pourrait également avoir à financer de telles acquisitions en contractant des emprunts, ou en émettant des titres de capital, ce qui pourrait lui faire prendre des risques financiers et la contraindre à se voir imposer certaines restrictions ou avoir un impact dilutif pour ses actionnaires.

L'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe à moyen et long terme pourraient être significativement affectés par la réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques.

▪ RISQUES JURIDIQUES

Il n'existe pas, à la date de ce rapport, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir un impact notable sur l'activité.

- *Risques liés à la propriété intellectuelle*

En matière de propriété intellectuelle, le Groupe mène une politique de protection intellectuelle sélective et plutôt défensive. En effet, les technologies développées par le Groupe consistent principalement en des logiciels dont la protection est assurée essentiellement par les dispositions légales relatives aux droits d'auteur. Ces derniers ne font pas l'objet de mesures de protection particulière complémentaires. En effet, la rapidité des évolutions technologiques permet de limiter le risque de piratage : le temps nécessaire à la réplique software (contenant les lignes de codes) et du hardware (sans lequel le software ne peut être utilisé) prendrait un temps tel que le produit piraté serait déjà quasiment obsolète.

Par ailleurs, compte-tenu des technologies et produits développés par la Société, la protection par des brevets est difficilement réalisable et peut représenter des coûts importants s'il devait être envisagé de mettre en œuvre une telle protection sur tous les marchés potentiels sur lesquels le Groupe pourrait déployer son activité, outre la protection limitée qu'offre un brevet. En effet, la Société ne peut être certaine d'être la première à concevoir une invention et à déposer une demande de brevet puisque d'autres brevets peuvent avoir une antériorité mais ne pas être encore publiés au moment du dépôt d'un brevet. En conséquence, la délivrance d'un brevet n'en garantit pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers. La Société possède cependant un nombre limité de brevets, dans le domaine de la transmission optique, déposés aux Etats-Unis, en France et en Europe.

Néanmoins, la Société ne peut garantir :

- que les brevets délivrés ou autres droits de propriété ne seront pas contestés, invalidés ou contournés ;
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger face à la concurrence et aux brevets des tiers couvrant des technologies ou produits similaires à ceux de la Société ;
- que les technologies ou les produits de la Société ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Dans ses relations avec ses clients et avec ses collaborateurs, la politique de la Société est de conserver ses droits de propriété intellectuelle par des clauses contractuelles. Toutefois, la Société ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents ne développeront des technologies similaires aux siennes.

La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière ou le développement du Groupe.

- *Risques liés à la réglementation et à son évolution*

Le Groupe considère qu'il dispose des certifications suffisantes pour lui permettre la commercialisation de ses produits dans les pays cibles. Néanmoins des modifications apportées à la réglementation ou aux normes techniques en vigueur, ou l'application de nouvelles réglementations ou normes techniques à des produits qui, auparavant, n'y étaient pas soumis, pourraient entraîner des coûts de mise en conformité et des retards.

De même, toute modification de la législation ou de la réglementation concernant le développement et/ou l'installation de la fibre optique qui viendrait à surenchérir les coûts d'installation ou limiter le développement des infrastructures de fibres optiques pourrait avoir un impact sur la demande de nos produits et nos

équipement et serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires du Groupe.

- *Risques environnementaux*

La nature des activités du Groupe n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

▪ **RISQUES LIES AUX CONTENTIEUX AUXQUELS LA SOCIETE EST PARTIE**

A la date du présent document, il n'existe pas de procédure pénale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

▪ **RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE**

- *Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés*

Le succès de la Société dépend largement du travail et de l'expertise des membres de l'équipe de management et R&D.

Le Groupe n'a conclu à ce jour aucune assurance dite « homme clé » (police d'assurance invalidité permanente/décès) et le départ de certains collaborateurs clés pourrait entraîner :

- des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités, d'autant plus forte en cas de transfert à la concurrence, ou
- des carences en termes de compétences techniques pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité de la Société à atteindre ses objectifs.

Face à ce risque, le Groupe a mis en place des dispositifs contractuels spécifiques à son activité et conformes à la législation en droit du travail (dans les pays pour lesquels ces clauses sont applicables ou usuelles) : clauses de non concurrence, de non débauchage et de propriété intellectuelle.

- *Risques liés aux besoins d'attirer et de fidéliser le personnel clé*

Le Groupe aura besoin de recruter de nouveaux cadres dirigeants et du personnel scientifique qualifié pour le développement de ses activités notamment dans le domaine de la commercialisation.

Le Groupe est en concurrence avec d'autres sociétés, organismes de recherche et institutions académiques pour recruter et retenir les personnels scientifiques, techniques et de gestion hautement qualifiés. Dans la mesure où cette concurrence est très intense, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'attirer ou de retenir ces personnels clés à des conditions qui soient acceptables d'un point de vue économique.

L'incapacité de la Société à attirer et retenir ces personnes clés pourrait l'empêcher globalement d'atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

Face à ce risque, le Groupe a mis en place des systèmes de motivation et de fidélisation du personnel sous la forme de rémunération variable en fonction de la performance et d'attribution de bons de souscription d'actions et de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

- *Risques liés à la gestion de la croissance*

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe va devoir recruter du personnel supplémentaire et développer ses capacités opérationnelles, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes.

A cet effet, le Groupe devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion existants ; et
- augmenter les niveaux de stock de produits.

L'incapacité de la Société à gérer la croissance, ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

I - ETAT DE SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actifs			
Actifs non-courants			
Immobilisations incorporelles.....	4.1	548	501
Immobilisations corporelles.....	4.2	892	1 180
Actifs financiers.....	4.3	149	27
Actifs d'impôts différés.....			
		1 589	1 708
Actifs courants			
Stocks.....	4.4	4 443	2 888
Clients et comptes rattachés.....	4.5	2 821	2 437
Actifs d'impôts exigibles.....	4.6	1 136	1 111
Autres actifs courants.....	4.7	969	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	4.8	7 666	2 120
		17 035	9 020
TOTAL DE L'ACTIF		18 624	10 729
Capitaux propres et passifs			
Capital émis.....	4.9	2 544	1 991
Primes d'émission.....		33 756	28 569
Réserves consolidées – part du Groupe.....		(23 987)	(19 910)
Résultat de l'exercice – part du Groupe.....		(1 260)	(4 696)
Réserves de conversion.....		(28)	(8)
Capitaux propres (Part du groupe).....		11 026	5 946
Intérêts minoritaires.....			
Total capitaux propres		11 026	5 946
Passifs non-courants			
Emprunts portant intérêt.....	4.10	707	475
Retraites.....	4.13	189	183
Autres passifs non-courants.....		123	
Passifs d'impôts différés.....			
		1 019	658
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt.....	4.10	547	576
Provisions.....	4.12	333	187
Fournisseurs et comptes rattachés.....	4.14	2 968	1 593
Autres passifs courants.....	4.15	2 732	1 770
		6 579	4 126
TOTAL DU PASSIF		18 624	10 729

II - ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Ventes de biens et services.....		18 293	10 201
Autres produits de l'activité.....			
Produits des activités ordinaires	5.1	18 293	10 201
Coût des ventes.....		(10 646)	(6 265)
Marge brute		7 646	3 936
Frais de recherche et développement.....	5.2	(1 910)	(1 906)
Frais commerciaux.....	5.2	(4 183)	(4 506)
Frais généraux et administratifs.....	5.2	(2 829)	(2 183)
Résultat opérationnel courant		(1 276)	(4 659)
Autres produits et charges opérationnels.....		37	(2)
Résultat opérationnel		(1 239)	(4 661)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....			52
Coût de l'endettement financier brut.....		68	(48)
Coût de l'endettement financier net	5.5	68	5
Autres produits et charges financiers	5.5	(88)	(40)
Charge d'impôt.....			
Résultat net consolidé		(1 260)	(4 696)
Intérêts minoritaires.....			
Résultat net part du groupe.....		(1 260)	(4 696)
Résultat par action :			
De base.....	5.6	(0,27)	(1,20)
Dilué.....	5.6	(0,27)	(1,20)

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(En milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net consolidé	(1 260)	(4 696)
Ecart de conversion.....	(20)	3
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net.....		
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(20)	3
Pertes et gains actuariels.....	26	(11)
Impôts différés sur les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net.....		
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	26	(11)
Résultat global consolidé	(1 253)	(4 704)
dont quote-part du Groupe.....	(1 253)	(4 704)
dont quote-part revenant aux minoritaires.....		

III - ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions (Unité)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Total des capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2012	1 910 573	1 911	28 569	(20 296)	(11)	10 172		10 172
Résultat consolidé.....				(4 696)		(4 696)		(4 696)
Ecart actuariel.....				(11)		(11)		(11)
Autres éléments du résultat global.....					3	3		3
Total des autres éléments du résultat global.....				(11)	3	(8)		(8)
Résultat global				(4 707)	3	(4 704)		(4 704)
Paievements en actions.....				477		477		477
Augmentation de capital.....	80 000	80		(80)				
Solde au 31 décembre 2012	1 990 573	1 991	28 569	(24 606)	(8)	5 946		5 946
Solde au 1er janvier 2013	1 990 573	1 991	28 569	(24 606)	(8)	5 946		5 946
Résultat consolidé.....				(1 260)		(1 260)		(1 260)
Ecart actuariel.....				26		26		26
Autres éléments du résultat global.....					(20)	(20)		(20)
Total des autres éléments du résultat global.....				26	(20)	6		6
Résultat global				(1 234)	(20)	(1 253)		(1 253)
Actions propres.....				(21)		(21)		(21)
Paievements en actions.....				614		614		614
Augmentation de capital.....	3 097 588	553	5 188			5 740		5 740
Solde au 31 décembre 2013	5 088 161	2 544	33 756	(25 247)	(28)	11 026		11 026

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers d'euros)		31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net total consolidé		(1 260)	(4 696)
Elim. des amortissements et provisions	5.4	983	916
Elim. des autres éléments sans incidence sur la trésorerie		4	(111)
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	5.3	614	477
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		342	(3 414)
Elim. de la charge (produit) d'impôt			
Elim. du coût de l'endettement financier net		(68)	(5)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		274	(3 419)
Incidence de la variation du BFR	4.16	385	(226)
Impôts payés			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		659	(3 645)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.2	(783)	(974)
Variation des prêts et avances consentis		(122)	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(905)	(974)
Augmentation de capital - autres		5 741	
Emission d'emprunts	4.10	750	
Remboursement d'emprunts	4.10	(666)	(238)
Intérêts financiers nets versés		(12)	50
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		5 814	(188)
Incidence de la variation des taux de change		(22)	(5)
Variation de la trésorerie		5 546	(4 813)
Trésorerie d'ouverture	4.8	2 120	6 932
Trésorerie de clôture	4.8	7 666	2 120

V – ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES

SOMMAIRE

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE	43
NOTE 2 – FAITS MARQUANTS	43
NOTE 3 – METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES	43
3.1 – Principaux généraux et normes.....	43
3.2 – Référentiel comptable.....	44
3.3 – Règles et méthodes d'évaluation.....	45
NOTE 4 – NOTES RELATIVES A L'ETAT DE SITUATION FINANCIERES CONSOLIDEE	54
4.1 – Immobilisations incorporelles.....	54
4.2 – Immobilisations corporelles.....	55
4.3 – Actifs financiers.....	56
4.4 – Stocks.....	56
4.5 – Clients et comptes rattachés.....	56
4.6 – Actifs d'impôts exigibles.....	56
4.7 – Autres actifs courants.....	57
4.8 – Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	57
4.9 – Capital émis et réserves.....	58
4.10 – Dettes financières.....	63
4.11 – Impôts.....	63
4.12 – Provisions.....	64
4.13 – Avantages au personnel.....	64
4.14 – Fournisseurs et comptes rattachés.....	65
4.15 – Autres passifs courants.....	65
4.16 – Variation du besoin en fond de roulement.....	65
NOTE 5 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	65
5.1 – Produits des activités ordinaires.....	65
5.2 – Nature des dépenses allouées par fonction.....	66
5.3 – Ventilation des frais de personnel.....	67
5.4 – Les dotations et reprises d'amortissements.....	68
5.5 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	68
5.6 – Résultat par action.....	68
NOTE 6 – INFORMATION SECTORIELLE	69
NOTE 7 – INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIEES	69
NOTE 8 – EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS	69
8.1 – Risque de taux d'intérêts.....	69
8.2 – Risque de change.....	70
8.3 – Risque de liquidité.....	70
8.4 – Risque de crédit.....	70
NOTE 9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	71
9.1 – Engagements donnés.....	71
NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	71

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE

Ekinops est un concepteur innovant de solutions de transmission sur fibres optiques destinées aux opérateurs de télécommunications.

Les solutions proposées par Ekinops, basées sur sa technologie propriétaire T-Chip (transport intégré dans une puce), permettent le déploiement rapide, flexible et économique d'infrastructures à très haut débit. Ekinops est ainsi en mesure d'accompagner les opérateurs, en leur apportant haute performance et retour sur investissement, dans l'évolution de leurs infrastructures afin de faire face à l'explosion du trafic de données sur les réseaux à très haut débit (fixe, mobile).

Ekinops SA est cotée au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext (Code ISIN : FR0011466069, Code mnémorique : EKI).

En date du 28 avril 2014, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des comptes semestriels consolidés condensés d'Ekinops SA portant sur la période de douze mois prenant fin le 31 décembre 2013.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS

L'exercice 2013 a été exceptionnel pour le Groupe, marqué par deux événements majeurs : l'atteinte du record de chiffre d'affaires à 18,3 millions d'euro et l'admission des titres de la Société mère aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, la première cotation ayant eu lieu le 2 mai 2013.

L'introduction en bourse a été accompagnée d'une levée de fonds de 6,7 millions d'euros (avant l'imputation des frais d'émission), ce qui a permis de renforcer les capitaux propres du Groupe et d'accélérer son développement commercial.

Fort des premiers succès commerciaux de ses produits 100G (Gbit/seconde) constatés à partir du deuxième semestre 2012, le Groupe a profité de l'accroissement de sa notoriété à la suite de l'introduction en bourse pour développer le volume des ventes auprès de ses clients, historiques et nouveaux. Ces efforts ont permis au Groupe d'enregistrer une croissance organique du chiffre d'affaires consolidé de 79% par rapport à l'exercice 2012. Les deux gammes d'équipements (solutions 10G et 100G) ont contribué à ce succès.

Sur le plan géographique, les Etats-Unis, la zone EMEA (Europe, Middle East, Africa) Sud et l'Europe de l'Est ont enregistré les progressions les plus marquantes en 2013 avec des taux de croissance respectifs de 141%, 79% et 59%.

Un des facteurs importants qui a contribué à la dynamique commerciale particulièrement soutenue aux Etats-Unis est la livraison de nombreux réseaux de tailles significatives à un client historique majeur du groupe. Cet opérateur de réseaux avait un programme de déploiement très ambitieux en 2013, supérieur aux années précédentes, qui a entraîné un niveau de commandes exceptionnel représentant 44% de l'activité annuelle d'Ekinops (contre 19% en 2012). Ekinops a été en mesure de répondre pleinement aux besoins de cet opérateur grâce à son offre intégrée à 10G (Gbit/seconde) et 100G.

Le Groupe a par ailleurs procédé à l'amélioration de son système de gestion (ERP). Les outils de gestion de la planification, de la production, de la logistique, de la comptabilité et des ressources humaines ont été basculés sur SAP By Design en juillet 2013. L'efficacité de ce produit, ses capacités évolutives et son mode « cloud » permettront au Groupe d'affronter les défis de croissance avec un système de gestion intégré adapté. Ceci est important compte tenu de la dimension internationale du Groupe.

NOTE 3 – METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

3.1 – Principaux généraux et normes

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.2 – Référentiel comptable

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil Européen adopté le 3 novembre 2008, les états financiers consolidés du Groupe Ekinops au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2012 retraité si besoin selon le même référentiel.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes 2013 sont identiques à celles des comptes consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des changements mentionnés ci-après.

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » relatifs aux régimes à prestations définies adoptés par l'Union européenne en 2012 ont fait l'objet d'une application par anticipation par le Groupe dès le 31 décembre 2012.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivants ne sont pas applicables au 1^{er} janvier 2013 et n'ont pas été adoptés par anticipation au 31 décembre 2013 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 11 « Partenariats ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». La date d'entrée en vigueur est fixée par l'IASB au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ;
- les amendements consécutifs à IFRS 10, 11 et 12 relatifs à IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- les amendements de transition à IFRS 10, 11 et 12 « Mesures transitoires » ;
- les amendements à IAS 32 relatifs aux règles de compensation des actifs financiers et des passifs financiers applicable pour les exercices ouverts au 1er janvier 2014 ;
- les amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 « Entités d'investissements » ;
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers » applicable à compter du 1er janvier 2015 ;
- IFRIC 21 – Droits ou taxes ;
- les amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivants sont applicables au 1^{er} janvier 2013 et n'ont pas été adoptés au 31 décembre 2013 :

- Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers ;
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes et Prêts gouvernementaux ;
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;

- Amendement IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IFRIC 20 – Frais de découverte.

Le Groupe estime que ces textes ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

3.3 – Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 – Périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Ekinops SA, les comptes des sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles sur lesquelles le Groupe détient une influence notable au 31 décembre de chaque année.

Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Sièges	31 décembre 2013		31 décembre 2012
		% contrôle	% intérêts	% intérêts
Ekinops SAS	3, rue Blaise Pascal 22300 Lannion - France	Mère	Mère	Mère
Ekinops Corp	1209 Orange St, Wilmington, DE 19801– Etats-Unis	100	100	100

3.3.2 – Méthode de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

3.3.3 – Méthodes de conversion

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.3.4 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants et les informations fournies dans ces états financiers.

Ces estimations sont effectuées par la Direction sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles. A la date d'arrêté des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent être donc être différents de ces estimations.

Ces estimations et jugements portent essentiellement sur les éléments suivants :

- l'évaluation de la juste valeur des options d'achat et de souscriptions d'actions (plans de stock-options, bons de créateur d'entreprise, d'actions gratuites et de bons de souscription d'action) sont accordées aux fondateurs, aux dirigeants, à certains salariés du Groupe et à certains prestataires; ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- l'évaluation des impôts différés ;
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables.

3.3.5 – Immobilisations incorporelles

3.3.5.1 Frais de recherche et développement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Les licences d'utilisation de progiciels et logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 1 à 3 ans selon leur objet et leur durée d'utilisation par l'entreprise.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception de nouveaux programmes sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsque les 6 critères généraux suivants, définis par la norme IAS 38, sont démontrés :

- 1) la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) l'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- 3) la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) l'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation de l'équipement.

Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « frais de développement en cours ».

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité peut être mise en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure. La valeur recouvrable à la date de l'arrêté tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

3.3.5.2 Brevets et logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue (1-6 ans pour les logiciels, 3 ans pour les brevets).

3.3.6 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes (matériels de démonstration principalement) et faisant l'objet de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. En règle générale le Groupe fait la distinction comme suit :

▪ Installations techniques	10 ans
▪ Matériel et outillage	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Matériel de démo et développement	4 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans
▪ Agencements	10 ans

Les valeurs résiduelles amortissables et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité peut être mise en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure.

3.3.7 - Actifs financiers

Les immobilisations financières comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.3.7.1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

3.3.7.2 Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

3.3.7.3 Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

3.3.7.4 Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

3.3.8 – Les contrats de location de financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés comme des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats. Dans cette hypothèse, les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan pour leur valeur au contrat correspondant à leur coût d'acquisition (ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure), ils sont amortis sur leur durée d'utilité probable, la dette correspondante est inscrite au passif, les loyers de location-financement sont comptabilisés en remboursement d'emprunts et charges financières.

3.3.9 – Les stocks

Les stocks et les encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ce coût de revient est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et inclut notamment les coûts de marchandises et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur brute des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuable aux acquisitions.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. Cela est le cas en particulier si les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant que la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existant à la fin de la période.

3.3.10 – Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier

3.3.11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque

négligeable de changement de valeur). La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché de chaque clôture.

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Les découverts bancaires figurent en emprunt au passif courant du bilan.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.3.12 – Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Emprunts portant sur intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

3.3.13 – Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe à la date de clôture, a une obligation légale ou contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Provision pour garantie

Une provision est constituée pour les charges à engager dans les années à venir au titre de la garantie du matériel vendu. Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre, aux frais de déplacement, et au coût des pièces détachées.

3.3.14 – Avantages au personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS19 Révisée « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.15 – Transactions dont le paiement est fondé sur actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options d'achat et de souscriptions d'actions (plans de stock-options, bons de créateur d'entreprise et actions gratuites) attribuées aux fondateurs, aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Bons de souscription d'actions, bons de créateur d'entreprise et stock-options :

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces instruments est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdits instruments à la date de leur attribution, et au nombre d'instruments pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits seront satisfaites à la fin de la période d'acquisition des droits. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe utilise un modèle mathématique de valorisation de type Binomial. Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question étant précisé que les plans qualifiés de « graded vesting » sont appréhendés comme autant de plans indépendants. Le nombre d'instruments pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits seront satisfaisantes est revu à chaque date de clôture. Cette dépense est constatée en charges de personnel par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix d'exercice reçu par le Groupe est constaté en trésorerie par la contrepartie des capitaux propres.

Actions gratuites :

Les plans d'actions gratuites rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS2, comme des paiements fondés sur des actions et dénoués en instruments de capitaux propres. Ces plans ne sont soumis à aucune condition de performance. Les actions gratuites ont été valorisées à leur date d'octroi. Les justes valeurs sont étalées linéairement sur la période d'acquisition des droits du plan en charges de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

3.3.16 – Avances conditionnées, subventions et crédits d'impôts

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes et évalué au coût amorti. La différence entre l'évaluation au coût amorti du prêt et sa valeur nominale est comptabilisée en produits de subventions et étalée sur la durée du projet financé.

Une subvention publique à recevoir à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise. Dans les cas où la subvention a pour objectif de compenser la charge elle est comptabilisée en déduction de cette charge.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation non activés sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent. Les crédits d'impôts relatifs à des dépenses d'exploitation sont comptabilisés en diminution des « frais de recherche et développement ».

3.3.17 – Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour :

- toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, à l'exception des écarts d'acquisition.
- les déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôt ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. .

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

Le Groupe comptabilise la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en charges opérationnelles (« frais généraux et administratifs »).

3.3.18 – Passifs courants

Les passifs courants correspondent aux passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

3.3.19 – Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les revenus générés par la Société comprennent à la fois la vente de d'équipements pour réseaux de télécommunications optiques et des contrats de maintenance.

a) Vente de biens d'équipements

Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque.

b) Revenu des activités de services

Le revenu des activités de services (principalement maintenance, service après ventes, extensions de garanti) est reconnu sur la période lorsque le service a été rendu.

Une garantie est attachée à chaque vente de chaque équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un exercice comptable sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée.

La quote-part du contrat de services non afférent à l'exercice en cours est comptabilisé en produit constaté d'avance.

3.3.20 – Coût des ventes

Le coût des ventes est essentiellement constitué :

- des achats de composants, modules optiques et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- de prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage, l'installation et la maintenance des biens vendus ;
- des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;
- des frais directs et indirects alloués au processus de fabrication des produits.

3.3.21 – Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.3.22 – Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance économique de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

3.3.23 – Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.3.24 – Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

NOTE 4 – NOTES RELATIVES A L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

4.1 – Immobilisations incorporelles

a) Variation des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Valeur Brute 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute 31 décembre
Frais de développement y.c. en cours	689	246	(191)	743
Concessions, brevets & droits similaires	1 004	181		1 185
Total Brut des immobilisations incorporelles	1 692	427	(191)	1 928
Frais de développement y.c. en cours	(313)	(110)	97	(325)
Concessions, brevets & droits similaires	(879)	(176)		(1 055)
Total des amortissements des immobilisations incorporelles	(1 192)	(286)	97	(1 380)
Total Net des immobilisations incorporelles	501	141	(94)	548

b) Situation au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Frais de développement y.c. en cours	743	689
Amt/Prov. frais de de développement y.c. en cours	(325)	(313)
Valeur nette comptable	418	376
Concessions, brevets & droits similaires	1 185	1 004
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 055)	(879)
Valeur nette comptable	130	125
Total	548	501

4.2 – Immobilisations corporelles

a) Variation des immobilisations corporelles sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Valeur Brute 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute 31 décembre
Installations tech, matériel & outillage	3 407	358	(248)	3 516
Mobilier, matériel de bureau, informatique	488	62		550
Total Brut des immobilisations corporelles	3 895	419	(248)	4 066
Installations tech, matériel & outillage	(2 316)	(469)	62	(2 724)
Mobilier, matériel de bureau, informatique	(399)	(52)		(451)
Total des amortissements des immobilisations corporelles	(2 715)	(521)	62	(3 174)
Total Net des immobilisations corporelles	1 180	(102)	(186)	892

Dont les actifs pris en location financement : valeur brute 194 K€ et valeur nette comptable 138 K€ (contre 186 K€ en 2012)

b) Situation bilan au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Installations tech, matériel & outillage	3 516	3 407
Amt/ Prov. Installations tech, matériel & outillage	(2 724)	(2 316)
Valeur nette comptable	792	1 091
Mobilier, matériel de bureau, informatique	550	488
Amt/ Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(451)	(399)
Valeur nette comptable	99	89
Total	892	1 180

c) Rapprochement des investissements du tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2013 et 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Acquisitions immobilisations incorporelles	(358)	(510)
Acquisitions immobilisations corporelles	(419)	(634)
Variations dettes fournisseurs immobilisations	(6)	(24)
Contrats de location financement		194
Total	(783)	(974)

4.3 – Actifs financiers

Les actifs financiers sont principalement composés des garanties Factoring.

4.4 – Stocks

a) Variation des stocks sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	Net au 1 janvier 2013	Variation de besoins en fond de roulement	Dotations et reprises de provisions	Effet de changes	Autres (1)	Net au 31 décembre 2013
Stock de marchandises et autres approvisionnements	2 782	805	508		189	4 284
Stock d'en-cours et de production	106	71	(12)	(8)		159
Valeur nette des stocks	2 888	878	496	(8)	189	4 443
Valeurs brutes	3 686	877		(8)	189	4 744
Provisions cumulées	(799)		496			(301)
Valeur nette des stocks	2 888	877	496	(8)	189	4 443

(1) Le groupe a procédé à un reclassement dans les stocks d'équipements destinés à être cédés à des clients. Ces stocks étaient initialement comptabilisés en actifs corporels pour un montant de 189 K€.

4.5 – Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Clients et comptes rattachés	2 832	2 437
Provisions sur créances clients	(12)	
Total des créances clients et comptes rattachés	2 821	2 437

Au 31 décembre 2013, seules les créances mobilisées et non échues incluses dans le contrat de factoring considérés comme ne transférant pas l'intégralité des risques au factor ont été maintenues en compte « clients » conformément à la norme IAS 39. Le montant au 31 décembre 2013 s'élève à 197 K€.

4.6 – Actifs d'impôts exigibles

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 136	1 111
Total des actifs d'impôts exigibles	1 136	1 111

La créance d'impôt est exclusivement liée au crédit impôt recherche (1.056 K€ et au crédit innovation recherche (80 K€).

4.7 – Autres actifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avances, acomptes sur commande en cours	132	30
Créances sociales	25	22
Créances fiscales	393	338
Autres	340	
Charges constatées d'avance	78	74
Total autres actifs courants	969	464

4.8 – Trésorerie et équivalent de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie	7 666	2 120
Equivalents de trésorerie		
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie actifs	7 666	2 120
Concours bancaires		
Total trésorerie nette	7 666	2 120

4.9– Capital émis et réserves

4.9.1 - Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2013, le capital est composé de 5 088 161 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,5 €.

L'impact sur le capital lié à l'introduction en bourse, a permis au groupe Ekinops de lever 5 716 K€ nets des frais. Le montant des frais relatifs à cette opération s'élève à 1 022 K€.

Le tableau ci-dessous synthétise les augmentations de capital intervenues en 2012 et 2013

Date	Nature des opérations	Capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale
Au 31 décembre 2011		1 910 573 €	1 910 573	1,00 €
27 juin 2012	Acquisition définitives d'actions gratuites	80 000 €	80 000	1,00 €
Au 31 décembre 2012		1 990 573 €	1 990 573	1,00 €
30 avril 2013	Réduction de la valeur nominale des titres		1 990 573	
30 avril 2013	Augmentation de capital suite l'introduction en bourse net des frais	551 458 €	1 102 915	0,50 €
20 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	1 500 €	3 000	0,50 €
25 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	350 €	700	0,50 €
20 décembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	200 €	400	0,50 €
Au 31 décembre 2013		2 544 081 €	5 088 161	0,50 €

4.9.2 - Options de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions, de création d'entreprise et plan de stock-options et actions gratuites attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ou des options ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunération en action. Par ailleurs, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Volatilité attendue : 44% correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés concurrentes comparables.
- Taux de dividendes : 0%
- Turn-over : 5% par an (0% pour les plans d'attribution gratuite d'actions)

Taux d'intérêt sans risque : voir tableau

Type d'instrument	Nom du plan	Nombre d'instruments accordés	Nombre d'instruments encore en vie au 31/12/2013	Date d'attribution	Période d'acquisition*	Date d'expiration	Prix d'exercice	Maturité (an)	Valeur du sous-jacent
BSA	BSA novembre 2005	2 000	2 000	22/11/2005	05/12/2005	05/12/2007	25,00 €	1,9	25,00 €
	BSA septembre 2007	20 000	20 000	28/09/2007	22/11/2007	22/11/2009	7,50 €	6,9	7,50 €
	BSA mai 2011	1 000	1 000	12/05/2011	12/05/2011	11/05/2013	5,90 €	7,4	5,90 €
	BSA février 2013	9 000	9 000	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	6,69 €	9,2	6,69 €
SO	SO mai 2008	67 088	25 334	15/05/2008	15/05/2009	15/05/2011	7,50 €	4,2	7,50 €
	SO mars 2009	11 000	8 000	15/05/2008	15/03/2010	15/03/2012	7,50 €	5,2	7,50 €
	SO octobre 2010	39 570	1 600	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	5,90 €	6,8	5,90 €
	SO septembre 2011	1 000	1 000	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	5,90 €	7,7	5,90 €
	SO décembre 2012	20 000	20 000	22/06/2010	01/04/2013	01/01/2016	5,90 €	10,0	5,90 €
	SO février 2013	8 400	8 400	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	6,69 €	9,2	6,69 €
BCE	BCE2 juin 2010	490 716	490 716	22/06/2010	01/07/2010	01/01/2011	5,90 €	6,5	5,90 €
	BCE3 octobre 2010	52 100	33 800	22/06/2010	01/10/2010	01/04/2013	5,90 €	6,8	5,90 €
	BCE mai 2011	38 970	38 970	12/05/2011	01/07/2011	01/10/2013	5,90 €	7,4	5,90 €
	BCE décembre 2012	42 778	42 778	27/06/2012	01/07/2013	01/01/2016	5,90 €	7,4	5,90 €
	BCE février 2013	222 600	222 600	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	6,69 €	9,2	6,69 €
TOTAL		1 026 222	925 198						

* Tous les plans à l'exception de celui de février 2013 sont acquis depuis l'introduction en bourse du Groupe.

a) Bons de souscription d'actions

Les assemblées générales du 22 novembre 2005, 28 septembre 2007, 12 mai 2011 et du 25 février 2013 ont autorisé la mise en place de plans de bons de souscription d'actions (BSA).

Dans le cadre de ces autorisations, le conseil d'administration a procédé aux mêmes dates à des attributions de bons de souscription d'actions. Les options attribuées sont dénouables en actions.

Les principales caractéristiques des plans de BSA en vigueur au 31 décembre 2013, susceptibles de donner lieu à la création d'actions par suite de levées d'options sont les suivantes :

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 novembre 2005	1 000				1 000	50,00 €	22 novembre 2015
28 septembre 2007	1				1	15,00 €	22 novembre 2015
12 mai 2011	500				500	11,80 €	11 mai 2021
Total	1 501				1 501	37,25 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 novembre 2005	1 000	2 000				2 000	25,00 €	22 novembre 2015
28 septembre 2007	1	20 000				20 000	7,50 €	22 novembre 2020 (*)
12 mai 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013			9 000			9 000	6,69 €	25 février 2023
Total	1 501	23 000	9 000			32 000	8,32 €	

(*) Suite à l'introduction en bourse du Groupe, le règlement du plan de bons de souscription d'actions du 28 septembre 2007 stipulait que l'échéance de celui-ci serait prolongé au 22 novembre 2020.

Le nombre d'options attribués dans le cadre du plan du 22 septembre 2007 correspond aux nombres d'instruments dilutifs : il est attribué deux BSA permettant la souscription de 20 000 actions ordinaires.

Les autres plans ont une parité de 1 pour 1 (1 BSA pour deux actions ordinaires).

L'introduction du Groupe sur le marché réglementé Euronext a eu un impact sur l'échéance du plan du 28 septembre 2007. Cet impact est non-significatif sur les comptes annuels à fin décembre 2013.

b) Bons de création d'entreprise

Les assemblées générales du 22 juin 2010, 12 mai 2011 et du 25 février 2013 ont autorisé la mise en place de plans de bons de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des bons de création d'entreprise	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 juin 2010	245 358				245 358	11,80 €	21 juin 2020
22 juin 2010	25 150			5 800	19 350	11,80 €	20 octobre 2020
12 mai 2011	19 485				19 485	11,80 €	11 mai 2021
20 décembre 2012		21 389			21 389	11,80 €	11 mai 2021
Total	289 993	21 389		5 800	305 582	11,80 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des bons de création d'entreprise	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 juin 2010	245 358	490 716				490 716	5,90 €	21 juin 2020
22 juin 2010	19 350	38 700		4 100	800	33 800	5,90 €	20 octobre 2020
12 mai 2011	19 485	38 970				38 970	5,90 €	11 mai 2021
20 décembre 2012	21 389	42 778				42 778	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013			222 600			222 600	6,69 €	25 février 2023
Total	305 582	611 164	222 600	4 100	800	828 864	6,11 €	

c) Les plans de stock-options

Les assemblées générales du 10 juin 2004, du 28 septembre 2007 et du 22 juin 2010 ont autorisé la mise en place de plans de stock-options.

Au 31 décembre 2012

Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2011	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
15 mai 2008	28 044			15 377	12 667	15,00 €	25 mars 2018
12 mars 2009	4 000				4 000	15,00 €	12 mars 2019
14 mars 2009	500			500		15,00 €	14 octobre 2019
21 octobre 2010	19 785			18 985	800	11,80 €	21 octobre 2020
15 septembre 2011	500				500	11,80 €	15 septembre 2021
20 septembre 2012		10 000			10 000	11,80 €	20 décembre 2022
Total	52 829	10 000		34 862	27 967	13,71 €	

Au 31 décembre 2013

Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
15 mai 2008	12 667	25 334				25 334	7,50 €	25 mars 2018
12 mars 2009	4 000	8 000				8 000	7,50 €	12 mars 2019
21 octobre 2010	800	1 600				1 600	5,90 €	21 octobre 2020
15 septembre 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	15 septembre 2021
20 septembre 2012	10 000	20 000				20 000	5,90 €	20 décembre 2022
25 février 2013			8 400			8 400	6,69 €	25 février 2023
Total	27 967	55 934	8 400			64 334	6,83 €	

d) Actions gratuites

L'assemblée générale du 22 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement au bénéfice de salariés ou de mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'administration a mis en œuvre un plan d'attribution de 80 000 actions gratuites. La période d'acquisition est d'une durée de deux ans, le conseil d'administration a autorisé l'augmentation de capital correspondante le 27 juin 2012. La période de conservation de ces actions est fixée à 2 ans soit jusqu'au 22 juin 2014.

4.9.3 Evolution du nombre d'instruments en circulation et/ou en phase d'acquisition

Les opérations intervenues au cours de l'exercice 2013 sur les instruments de paiement sur base d'actions se résument comme suit :

	Bons de souscription d'actions	Bons de création d'entreprise	Plan de stock options
	Nombre de bons	Nombre de bons	Nombre d'options
Solde au 31 décembre 2012	23 000	611 164	55 934
Attribuées	9 000	222 600	8 400
Annulées		800	
Exercées		4 100	
Solde au 31 décembre 2013	32 000	828 864	64 334

4.9.4 Le montant des charges sur paiements en actions

Ces charges sont comptabilisées en charges de personnel par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

	Nombre d'instruments encore en vie au 31/12/2013	Date d'attribution	Période d'acquisition*		JV unitaire	JV Totale du plan en (K€) **	Charge 31 décembre 2012 (K€)	Charge 31 décembre 2013 (K€)
AGA	80 000	22/06/2010	22/06/2012		11,80 €	944	236	-
BSA mai 2011	1 000	12/05/2011	12/05/2011	11/05/2013	5,90 €	3	1,3	
BSA février 2013	9 000	25/02/2013	01/04/2013	01/04/2016	3,80 €	31		16,5
SO mai 2008	25 334	15/05/2008	15/05/2009	15/05/2011	7,90 €	203		
SO mars 2009	8 000	15/05/2008	15/03/2010	15/03/2012	8,10 €	33	0,2	
SO octobre 2010	1 600	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	6,60 €	116	16,7	1,0
SO septembre 2011	1 000	22/06/2010	01/01/2011	01/04/2013	6,60 €	3	1,0	
SO décembre 2012	20 000	22/06/2010	01/04/2013	01/01/2016	6,70 €	58		39,1
SO février 2013	8 400	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	3,80 €	29		15,4
BCE2 juin 2010	490 716	22/06/2010	01/07/2010	01/01/2011	6,80 €	1 434	176,7	10,9
BCE3 octobre 2010	33 800	22/06/2010	01/10/2010	01/04/2013	6,80 €	151	22,8	0,1
BCE mai 2011	38 970	12/05/2011	01/07/2011	01/10/2013	6,80 €	113	22,8	39,1
BCE décembre 2012	42 778	27/06/2012	01/07/2013	01/01/2016	6,70 €	125		84,7
BCE février 2013	222 600	25/02/2013	01/04/2014	01/04/2016	3,80 €	768		407,8
Total						4 011	478	615

* Tous les plans à l'exception de celui de février 2013 sont acquis depuis l'introduction en bourse du Groupe.

** La charge comptable relative à un plan de stock-options ou d'actions gratuites doit correspondre à la Juste Valeur du plan étalée linéairement sur toute la période d'acquisition, telle qu'elle est définie dans le règlement du plan. Elle est comprise entre 6 mois et 4 ans pour la plus part des plans.

4.10 – Dettes financières

Pour à la fois minimiser le BFR et optimiser la gestion du poste client, la société a mis en place un contrat d'affacturage depuis le 5 janvier 2013. Le contrat est avec recours et par conséquent la société enregistre la créance client jusqu'à son encaissement par le factor quand cette créance lui a été cédée. Les fonds avancés par le factor en contrepartie de la créance cédée sont enregistrés dans les dettes financières à court terme. Au 31 décembre 2013 le montant de cette dette est égale à 197 K€.

Les dettes financières sont composées principalement des avances remboursables OSEO, Coface et du Prêt à Taux Zéro pour Innovation (PTZ) de Bpi France Financement, contracté à la fin de l'exercice.

Compte tenu du succès commercial sur les zones géographiques couvertes par l'assurance prospection de COFACE, la société a remboursé 124 K€ depuis le 31 décembre 2012. Il est prévu le remboursement total de l'assurance prospection courant 2014 pour le solde de 74 K€.

a) Variation des dettes financières sur l'exercice 2013

En milliers d'euros	31 décembre 2012	Emissions	Remboursements	Désactua-lisation	Reclasse-ment	31 décembre 2013
Dettes de crédit-bail	132				(75)	57
Emprunt BPI		750				750
Avance Oseo	240				(240)	
Avance Coface	187				(187)	
Actualisation des avances	(84)			(91)	74	(100)
Emprunts et dettes financières non courantes	475	750		(91)	(428)	707
Dettes de crédit-bail	52		(62)		75	65
Avance Oseo	480		(480)		240	240
Avance Coface	51		(124)		147	74
Actualisation des avances	(7)			11	(34)	(30)
Credit affacturage		198				198
Emprunts et dettes financières courantes	576	198	(666)	11	428	547
Total des emprunts et dettes financières	1 051	948	(666)	(80)	0	1 254

b) Echancier des dettes financières au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes de crédit bail	65	57					122
Dettes de Factoring	198						198
Emprunt BPI			38	150	150	413	750
Avance Oseo	240						240
Avances Coface	74						74
Actualisation des avances	(30)	(23)	(23)	(20)	(15)	(19)	(131)
Total des emprunts et dettes financières	547	34	14	130	135	394	1 254

4.11 - Impôts

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 31 159 K€ au 31 décembre 2013 (29 256 121 euros au 31 décembre 2012, soit un actif d'impôt différé potentiel de de 10 385 K€ à la clôture 31 décembre 2013.

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en Note 3.3.16.

4.12 – Provisions

En milliers d'euros	1 janvier 2013	Dotations	Reprise provision utilisée	Reprise provision non utilisée	31 décembre 2013
Provisions pour garantie	187	333	(187)		333
Provisions courantes	187	333	(187)		333
Total des provisions	187	333	(187)		333

Les provisions sont exclusivement des provisions pour couvrir des risques de garanties.

4.13 – Avantages au personnel

a) Variation de l'engagement net reconnu au bilan

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes actuarielles de début de période	183	146
Charges d'intérêts	6	8
Coût des services rendus	27	18
Gains ou pertes actuariels	(26)	11
Dettes actuarielles de fin de période	189	183

Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif du Groupe.

Comme précisé dans les règles et méthodes comptables, le Groupe a appliqué par anticipation la norme IAS19 Révisée, l'intégralité des gains ou pertes actuariels est par conséquent reconnue en capitaux propres. Le coût des services rendus est comptabilisé en charge opérationnelle et les charges d'intérêts en autres produits et charges financières.

b) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements de fins de carrières sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux d'actualisation des Indemnités de Fin de Carrière	3,17%	2,69%
Taux de charges sociales	47,00%	47,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation annuelle des salaires net d'inflation	2,30%	2,30%
Turn over (en fonction de l'âge)	0% à 6,3%	0% à 6,3%
Turn over médian	3,7%	3,7%
Table de mortalité	TM 2008-2010	TM 2008-2010

Age de départ en retraite (cadres et non cadres)	65 ans	65 ans
--	--------	--------

c) La sensibilité aux taux d'actualisation

Le tableau suivant présente une étude de sensibilité pour le régime d'indemnités de fin de carrière au taux d'actualisation sur la dette actuarielle.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Hausse du taux de 0,25%	182	175
Baisse du taux de 0,25%	197	191
Hausse du taux de 1%	161	154
Baisse du taux de 1%	227	217

4.14 – Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	2 968	1 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 968	1 593

4.15 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Passifs fiscaux et sociaux	1 820	1 533
Passifs sur immobilisations	41	47
Autres passifs	498	0
Produits constatés d'avance	373	191
Total autres passifs courants	2 732	1 770

4.16 – Variation du besoin en fond de roulement

(En milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Variation nette des stocks	(1 373)	39
Variation nette des créances clients	(276)	(693)
Variation des autres créances	(518)	(200)
Variation des dettes fournisseurs	1 376	248
Variation des autres dettes	1 176	380
Incidence de variation du BFR	385	(226)

NOTE 5 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 – Produits des activités ordinaires

Par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Production vendue de biens	16 822	9 332
Production vendue de services	1 471	869
Total chiffre d'affaires	18 293	10 201

Par lieu géographique

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Amerique du nord et du sud	9 736	4 107
Europe, Moyen-Orient et Afrique	8 557	6 094
Total chiffre d'affaires	18 293	10 201

5.2 - Nature des dépenses allouées par fonction

Nature des frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnel	(2 811)	(2 717)
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	(652)	(333)
Crédit Impôts Recherche	1 156	1 111
Activation des frais de recherche et développement	246	242
Achats d'études et autres	151	(210)
Total des charges de recherche et développement	(1 910)	(1 906)

Nature des frais commerciaux

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnels	(2 549)	(2 612)
Dotations amortissements et provisions	(302)	(554)
Achats d'études et autres	(1 331)	(1 340)
Total frais commerciaux	(4 183)	(4 506)

Nature des frais généraux et administratifs

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Charges de personnels	(1 752)	(1 476)
Dotations amortissements et provisions	(20)	(28)
Achats d'études et autres	(1 057)	(678)
Total frais généraux	(2 829)	(2 183)

5.3 – Ventilation des frais de personnel

a) Ventilation des frais de personnel par fonction

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Frais de recherche et développement	(2 811)	(2 717)
Frais commerciaux	(2 549)	(2 612)
Frais généraux et administratifs	(1 752)	(1 476)
Total des charges de personnel	(7 113)	(6 805)

b) Ventilation des frais de personnel par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Salaires et traitements	(4 901)	(4 687)
Charges salariales et patronales	(1 565)	(1 615)
Dotation / reprise d'engagement retraite	(33)	(26)
Rémunérations en actions	(614)	(477)
Total des charges de personnel	(7 113)	(6 805)

c) Les effectifs

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Cadres	54	51
Agents de maîtrise et techniciens	4	2
Employés	6	5
Mise à disposition	3	1
Total des effectifs	67	59

5.4 – Les dotations et reprises d’amortissements

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(324)	(325)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(518)	(477)
Dot./Prov. risques & charges d'exploit. (hors retraites)	(333)	(187)
Rep./Prov. risques & charges d'exploit. (hors retraites)	187	98
Rep./Amt. & Prov. immo. incorporelles	38	
Dot./Prov. engagements de retraite	(33)	(26)
Dotation et reprises amortissements et provisions	(983)	(916)
Dot./Prov. sur créances (actif circulant)	(12)	
Dot./Prov. stocks MP, autres approv. et marchandises	(30)	(381)
Dot./Prov. sur stocks en-cours et produits finis	(12)	(30)
Rep. Prov. stocks MP, autres approv. et marchandises	538	
Rep./Prov. sur créances (actif circulant)		5
Dotation et reprises de provisions sur actifs courants	484	(406)
Total des dotations et reprises d'amortissements et provisions	(499)	(1 322)

5.5 – Coût de l’endettement financier net et autres produits et charges financiers

a) Coût de l’endettement financier

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		52
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	68	(48)
Coût de l'endettement financier net	68	5

b) Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Gains (Pertes) nets de change	(107)	(100)
Autres produits et charges financières	19	60
Autres produits et charges financiers	(88)	(40)

5.6 – Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l’ensemble des activités.

a) Résultat par action pour l'ensemble des activités

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l’exercice

Le nombre moyen pondéré d'actions est de 4 725 013 au 31 décembre 2013 et de 3 821 146 au 31 décembre 2012.

Compte tenu de la division de la valeur nominale des actions de la Société par 2, décidé par l'AG du 25 février 2013, le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation a été ajusté, en le multipliant par 2, pour tous les exercices présentés.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère (en milliers d'euro)	(1 260)	(4 696)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	4 724 910	3 903 556
Nombre moyen pondéré d'actions propres	(2 676)	
Résultat en euros par actions	(0,27)	(1,20)

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE, SO) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action.

NOTE 6 – INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe applique au 31 décembre 2013 la norme IFRS 8 (Secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche le Groupe distingue le suivi de chiffre d'affaires entre deux zones principales, à savoir Amérique du Nord et du Sud et Europe-Moyen-Orient-Afrique.

NOTE 7 – INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après sont octroyées au PDG et aux membres du conseil d'administration de la société. Elles ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Rémunération et avantages en nature	579	457
Paiement en actions	222	354
Avantages en nature GSC	11	11
Total	812	823

NOTE 8 – EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS

8.1 - Risque de taux d'intérêts

Le groupe Ekinops n'est pas confronté à des risques de taux, l'ensemble de ces dettes financières sont des avances conditionnées qui ne font pas l'objet de rémunération.

8.2 - Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change € / US \$.

Du fait de la croissance du chiffre d'affaires en USD sur l'exercice 2013, qui a été plus importante que l'accroissement des volumes d'achat en USD, le Groupe a vu le risque de change augmenter. Pour 2013, l'encaissement total en USD s'élève à 23,9 MUSD, tandis que le flux de décaissement sur la même période représente 19,9 MUSD.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Le Groupe surveille de près cette exposition et en cas de nécessité et de faisabilité le Groupe envisagerait de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

8.3 - Risque de liquidité

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, d'émission d'obligations convertibles et remboursables en actions, d'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation et de remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

La Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financement importants pour le développement de sa gamme d'équipements et son évolution technologique ainsi que pour le déploiement d'une force commerciale et d'équipes de support après-vente.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir notamment ralentir tant ses efforts de R&D que commerciaux.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Cependant au 31 décembre 2013, le Groupe disposait de 7 666 K€ de trésorerie et équivalents de trésorerie ce qui limite considérablement ce risque dans les perspectives à moyen terme.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

8.4 – Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

Le risque de crédit lié aux créances est limité en raison, d'une part, de la faiblesse de l'encours client au 31 décembre 2013 et de la qualité de la balance âgée Groupe à la clôture 2013.

a) Créances non réglées au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Valeur au bilan au 31 décembre 2013	Dont actifs financiers non échus ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			0-3 mois	3-6 mois	Au-delà de 6 mois	
Autres créances rattachées						
Clients	2 821	2 602	183	25		12
Autres débiteurs	31	31				
Autres actifs financiers						
Total des créances non réglées	2 852	2 633	183	25		12

b) Créances non réglées au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Valeur au bilan au 31 décembre 2012	Dont actifs financiers non échus ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			0-3 mois	3-6 mois	Au-delà de 6 mois	
Autres créances rattachées						
Clients	2 437	1 778	629	23	7	
Autres débiteurs	22	22				
Autres actifs financiers						
Total des créances non réglées	2 459	1 800	629	23	7	

NOTE 9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs

9.1 - Engagements donnés

Droit individuel à la formation (DIF) dans les sociétés françaises

Le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 4.689 heures. La valeur correspondante est estimée à 43 K euros.

NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise Ukrainienne crée potentiellement une situation complexe pour l'activité du Groupe en Europe de l'Est qui a représenté 14% du chiffre d'affaires en 2013 et où se trouvent 4 des 10 plus gros clients d'Ekinops en 2013.

Dans la perspective d'une poursuite de sa croissance en 2014 et 2015, le Groupe a annoncé, le 28 janvier 2014, la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux afin de diversifier ses sources de financement et ainsi assurer de manière flexible ses besoins de trésorerie au fur et à mesure de son développement.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 21 mars 2013, Ekinops a signé un contrat dans le cadre duquel Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire des actions nouvelles, par tranches, uniquement sur demande d'Ekinops et pendant une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 500 000 actions, représentant 9,9% du capital social existant.

A la date du 5 avril 2014 le Groupe a procédé à l'émission de 100.000 actions nouvelles dans le cadre de ce contrat et par conséquent a levé 1.130 K euros de capitaux.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Altonéo Audit
143, rue de Paris
53000 Laval

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EKINOPS

Société Anonyme
3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EKINOPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des

montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3.3.5.1 « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 3.3.5.1 et 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

Altonéo Audit

Deloitte & Associés

Cédric TOMINE

Fabien BROVEDANI

COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN ACTIF

	<i>Note</i>	31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort & dépr.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1	1 927 645	1 379 622	548 023	500 898
Immobilisations corporelles	1	3 727 337	2 975 356	751 981	989 164
Immobilisations financières	2	5 177 274	5 028 503	148 771	251 896
ACTIF IMMOBILISE		10 832 256	9 383 481	1 448 775	1 741 958
Stocks et en-cours	3	4 545 831	261 509	4 284 321	2 782 138
Avances et acomptes versés sur commandes	4	131 571		131 571	28 566
Clients et autres créances	4	6 579 941	6 493	6 573 448	4 502 238
Charges constatées d'avance	8	56 284		56 284	72 771
Actions propres	5	49 426		49 426	
Disponibilités	5	7 080 957		7 080 957	1 838 822
ACTIF CIRCULANT		18 444 010	268 003	18 176 007	9 224 535
Comptes de régularisation - Actif		684 007		684 007	352 609
TOTAL ACTIF		29 960 272	9 651 484	20 308 788	11 319 102

BILAN PASSIF

	<i>Note</i>	31/12/2013	31/12/2012
		Net	Net
Capital		2 544 081	1 990 573
Primes liées au capital		33 756 251	28 568 723
Autres réserves et report à nouveau		- 24 749 455	- 17 858 953
Résultat de l'exercice		- 711 380	- 6 890 502
CAPITAUX PROPRES	9	10 839 496	5 809 841
Avances conditionnées	11	314 255	917 583
Provisions pour risques et charges	14	1 205 817	721 806
Emprunts et dettes financières	12	947 998	62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13	458 516	45 727
Fournisseurs et comptes rattachés	13	4 891 138	2 242 322
Dettes fiscales et sociales, et autres	13	1 481 627	1 377 928
Produits constatés d'avance	8	124 191	190 679
Comptes de régularisation - Passif		45 750	13 153
TOTAL PASSIF		20 308 788	11 319 102

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
	Note		
Chiffre d'affaires	1	17 914 047	9 799 633
Autres produits d'exploitations	1	1 138 746	603 581
Reprises d'exploitations		797 768	574 727
Produits d'exploitation		19 850 561	10 977 941
Achats et variation de stocks		- 10 775 193	- 5 571 338
Services extérieurs	2	- 4 994 776	- 3 138 267
Impôts et taxes		- 238 331	- 166 321
Charges de personnel	6	- 4 899 159	- 4 779 867
Autres charges d'exploitations		- 2 803	- 10 716
Dotations d'exploitations		- 1 165 640	- 1 393 026
Charges d'exploitation		- 22 075 901	- 15 059 535
Résultat d'exploitation		- 2 225 341	- 4 081 595
Produits financiers		152 126	260 840
Charges financières		- 143 266	- 136 671
Dotations et Reprises financières		329 351	- 1 144 484
Résultat financier	3	338 211	- 1 020 315
Résultat courant avant impôts		- 1 887 129	- 5 101 910
Correction d'erreurs			- 2 898 254
Produits exceptionnels		74 809	
Charges exceptionnelles		- 35 303	- 1 782
Résultat exceptionnel	4	39 505	- 1 782
Crédit d'Impôt Recherche	5	1 056 243	1 111 444
Crédit d'Impôt Innovation	5	80 000	
Résultat net de l'exercice		- 711 380	- 6 890 502

Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Créée en 2003, la Société conçoit, développe et commercialise des transpondeurs optiques dont la fonction est de convertir des impulsions électriques en signaux optiques véhiculés au cœur de la fibre optique.

Faits significatifs

EKINOPS SA a été introduite en bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 2 mai 2013. Cette introduction a été accompagnée par la levée de fonds de 6.7 millions d'euros (avant l'imputation des frais d'émission).

Fort du premier succès commercial de ses produits 100G constaté à partir du deuxième semestre 2012, la société a profité de l'accroissement de sa notoriété suite à l'introduction en bourse pour gagner plus de commandes auprès des clients historiques et nouveaux.

Sur le plan géographique, les Etats-Unis, EMEA (Europe, Middle East, Africa) Sud et l'Europe de l'Est ont enregistré les progressions les plus marquantes en 2013.

La société a également atteint son objectif annoncé lors de l'introduction en bourse de développement du produit 100G avec la technologie cohérente propriétaire dont les premières commandes ont été reçues vers la fin de l'année 2013.

La société a aussi procédé à l'amélioration de son système de gestion (ERP). Les activités de la planification, la production, la logistique, comptabilité, ressources humaines ont été basculé sur SAP By Design en juillet 2013. L'autorité du produit, ses capacités évolutives et son mode « cloud » permettront à la société d'affronter les défis de croissance avec l'outil de gestion adapté.

Par ailleurs, la société a mise en place un contrat d'affacturage au mois d'avril 2013. Le montant des créances cédées et non échues à la clôture de l'exercice s'élève à 140 K euros.

La société est éligible au dispositif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi. Ce crédit a été comptabilisé sur l'exercice 2013, en minoration des comptes de charges de personnel, pour un montant de 26 K euros.

Evénements post-clôture

Dans la perspective d'une poursuite de sa croissance en 2014 et 2015, la Société a annoncé le 28 janvier 2014 la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec une société spécialisée.

Celle-ci vise à diversifier ses sources de financement et ainsi assurer de manière flexible son besoin en trésorerie au fur et à mesure de son développement.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 21 mars 2013, la Société a signé un contrat dans le cadre duquel, la société spécialisée s'est engagée à souscrire des actions nouvelles, par tranches, uniquement sur demande de la Société et durant une période de 3 ans.

Cette souscription sera limitée à une enveloppe totale de 500 000 actions, représentant 9,9% du capital social existant.

A la date du 5 avril 2014 le Groupe a procédé à l'émission de 100.000 actions nouvelles dans le cadre de ce contrat et par conséquent a levé 1.130 K euros de capitaux.

La crise Ukrainienne crée potentiellement une situation complexe pour l'activité du Groupe en Europe de l'Est qui a représenté 14% du chiffre d'affaires en 2013 et où se trouvent 4 des 10 plus gros clients d'Ekinops en 2013.

Annexe sur les comptes d'EKINOPS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'ensemble des données chiffrées présentées ci-après est exprimé en euros sauf mention contraire.

Principes comptables et conventions générales

(Code de commerce – Art. R 123-196 1° et 2 ; PCG Art. 531-1/1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Estimations du management

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants et les informations fournies dans ces états financiers.

Ces estimations sont effectuées par la Direction sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent être donc être différents de ces estimations.

Ces estimations et jugements portent essentiellement sur les éléments suivants :

- l'évaluation des frais de recherche et développement activés au regard des avantages économiques futurs attendus,
- l'évaluation des immobilisations financières et créances rattachées,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les frais de développement relatifs à des projets.

Les frais de développement des équipements sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis.

Les critères d'activation des frais de développement sont les suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques
- Disponibilité des ressources financières pour finaliser l'actif
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation de l'équipement.

Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « frais de développement en cours ».

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée.

A chaque arrêt, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité à la date de l'arrêt et tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

Brevets, logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 à 6 ans
- Brevets 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes (matériels de démonstration principalement) et faisant l'objet de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques 10 ans
- Matériel et outillage 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Matériel de démonstration et développement 4 ans
- Mobilier de bureau 5 ans
- Agencements 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à la valeur historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation et créances rattachées sont estimés en fin d'exercice et une provision pour dépréciation est constituée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées est appréciée par entité détenue, de façon autonome et tient compte des éventuelles moins-values latentes existantes sur l'actif détenu. La valeur d'inventaire est appréciée selon une approche multicritères (résultats de la filiale sur l'exercice, budgets et perspectives de croissance, évolution des performances opérationnelles, cash-flow opérationnel de la filiale à la clôture), en l'absence de données disponibles sur ces agrégats, la valeur d'inventaire est déterminée principalement en fonction de la quote-part des capitaux propres.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks achetés en devises sont valorisés au cours historique. Pour la détermination du coût de revient, les éléments suivants sont intégrés en stocks :

- le prix d'achat augmenté des frais d'approche, évalués sur la base des coûts de transport, de douane et des autres frais d'achat ;
- des charges directes de production et de manutention.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cela est le cas en particulier si les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant auquel la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existant à la fin de la période.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction du risque de non recouvrement.

Autres créances et dettes

Les autres créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances présentant des risques de non recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont à moins d'un an.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- l'incidence économique négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'obligation justifiant la constitution de la provision pour risques et charges trouve son origine dans l'exercice et est existante à la clôture.

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs des demandes.

Provision pour garantie

Une provision est constituée pour les charges à engager dans les années à venir au titre de la garantie du matériel vendu.

Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre, aux frais de déplacement, et au coût des pièces détachées.

Provision pour Indemnités de fin de carrière (IFC)

Depuis l'exercice 2011, la Société provisionne les indemnités de fin de carrière qu'elle est tenue de verser à un salarié partant à la retraite. Les droits dus font l'objet d'une provision déterminée en tenant compte de l'ancienneté du salarié, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite et, le cas échéant, de la valeur courante des fonds versés à des organismes habilités. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses de rotation du personnel, d'évolution des salariés et d'âge de départ.

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %, (2,69% au 31 décembre 2012)
- taux d'augmentation des salaires : 2,30 %, (2,30% au 31 décembre 2012)
- taux de turnover médian : 3,77 % compris dans une fourchette de 0% à 6,30% en fonction de l'âge, (3,77% compris dans une fourchette de 0% à 6,30 %, au 31 décembre 2012)
- table de mortalité utilisée : Table de mortalité INSEE 2008 - 2010

Figurent dans le compte de résultat les charges de l'exercice relatives à l'accroissement de l'obligation, au coût financier, aux écarts actuariels ainsi qu'au coût des services passés.

Subventions

Les subventions reçues sont comptabilisées en capitaux propres si elles se rattachent à des projets de développement activés et en compte de résultat au titre des projets n'ayant pas été activés.

Les subventions comptabilisées en capitaux propres sont reprises au même rythme que les amortissements des biens auxquelles elles se rattachent.

Avances conditionnées

Le poste inclut une avance remboursable OSEO ainsi que les emprunts contractés auprès de la COFACE dans le cadre du développement de l'activité à l'étranger.

Opérations en devise et écarts de conversion

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Reconnaissance des revenus

Les revenus générés par la Société comprennent à la fois la vente d'équipements pour réseaux de télécommunications optiques et des contrats de maintenance.

- a) Vente de biens (équipements) : Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provision similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque.

Dans le cas où les ventes sont précédées d'une mise à disposition de l'équipement chez le client pour test, la reconnaissance du chiffre d'affaires est effective lorsque la période de validation client est achevée.

- b) Revenu des activités de services : Le revenu des activités de service (principalement maintenance, SAV, extensions de garantie,...) est reconnu sur la période lorsque le service a été rendu. Une garantie est attachée à chaque vente de chaque équipement. Les revenus afférents au contrat de maintenance ou de services sont linéarisés sur la période concernée.

La quote-part du contrat de services non afférent à l'exercice en cours est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	611 041		88 013	122 663	576 391
Frais de développement en cours	25 574	229 537	-88 013		167 098
Immobilisations en cours	52 182	16 100	-68 282		0
Brevets et logiciels	1 002 994	112 880	68 282		1 184 156
Sous total	1 691 792	358 517		122 663	1 927 645
Immobilisations corporelles					0
Intallations techniques, matériel et outillage industriels	3 108 647	357 655		251 214	3 215 088
Autres installations, agencements et aménagements divers	70 525	9 988			80 512
Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 127	49 610			431 737
Sous total	3 561 299	417 252		251 214	3 727 337
TOTAL	5 253 090	775 769		373 877	5 654 982

Amortissements

Amortissements	Montant au 31/12/2012	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	312 841	147 859	135 526	325 174
Brevets et logiciels	878 054	176 396		1 054 450
Sous total	1 190 894	324 255	135 526	1 379 622
Immobilisations corporelles				
Intallations techniques, matériel et outillage industriels	2 203 802	418 929	62 280	2 560 451
Autres installations, agencements et aménagements divers	33 585	7 276		40 861
Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 750	39 295		374 045
Total	2 572 137	465 500	62 280	2 975 356
TOTAL GENERAL	3 763 031	789 754	197 806	4 354 978

Valeurs nettes

IMMOBILISATIONS VALEUR NETTE	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		
	Montant en fin d'exercice 2012	Mouvements de l'exercice	Montant en fin d'exercice 2013
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement	298 201	-46 983	251 218
Frais de développement en cours	25 574	141 524	167 098
Immobilisations en cours	52 182	-52 182	0
Brevets et logiciels	124 941	4 766	129 707
Sous total	500 897	47 125	548 023
Immobilisations corporelles			
Intallations techniques, matériel et outillage industriels	904 845	-250 207	654 638
Autres installations, agencements et aménagements divers	36 939	2 711	39 651
Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 377	10 315	57 692
Sous total	989 161	-237 181	751 981
TOTAL GENERAL	1 490 059	-190 056	1 300 004

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent essentiellement les titres et les créances rattachées à la filiale US Ekinops Corp.

	Valeur début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	97 474			97 474
Créances rattachées participations Ekinops Corp	5 816 352		885 323	4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières	27 264	121 507		148 771
Valeur brute	5 941 090	121 507	885 323	5 177 274
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	97 474			97 474
Créances rattachées participations Ekinops Corp	5 591 720	4 931 029	5 591 720	4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières				
Provision	5 689 194	4 931 029	5 591 720	5 028 503
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	-			-
Créances rattachées participations Ekinops Corp	224 633		224 632	1
Prêts et autres immobilisations financières	27 264	121 507		148 771
Valeur nette	251 897	121 507	224 632	148 771

L'intégralité des dotations et reprises a été comptabilisée sur l'exercice en résultat financier.

Note 3 : Stocks

Le détail des stocks se présente comme suit :

Stocks	2013	2012
Marchandises	474 532	499 366
Produits intermédiaires et finis	4 071 299	3 052 198
Sous-total	4 545 831	3 551 564
Dépréciation du stock de produits finis	261 509	769 426
Valeurs nettes des stocks	4 284 321	2 782 138

Note 4 : Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées participations Ekinops Corp	4 931 029		4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières	148 771	121 256	27 515
De l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	4 682 965	4 682 965	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 078	27 078	
Crédit d'Impôt Recherche et Innovation	1 136 243	1 136 243	
Taxe sur la valeur ajoutée	393 403	393 403	
Avances et acomptes versés sur commandes	131 571	131 571	
Divers	340 251	340 251	
Charges constatées d'avance	56 283	56 283	
TOTAL	11 847 594	6 889 050	4 958 544

Les créances de Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation correspondent exclusivement à des créances nées sur l'exercice.

Note 5 : Disponibilités

Le montant des disponibilités figurant au bilan au 31/12/2013 s'élève à 7 080 957 euros.

La société a signé en avril 2013 un contrat de Liquidité avec la banque Gilbert Dupont afin que celle-ci puisse animer le marché sur le titre d'Ekinops. Au début du contrat Ekinops a placé 100.000 euros de disponibilité pour l'objectif du contrat. Au 31 décembre 2013 le montant de disponibilité sur le compte auprès de Gilbert Dupont dédié au contrat est de 78.769 euros. Le nombre d'actions auto détenues s'élèvent à 3.970 et sont valorisées à 49.426 euros.

Note 6 : Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Créances rattachées à des participations	43 237	36 755
Créances clients et comptes rattachés	334 945	115 146
Autres créances		
Intérêts courus		
TOTAL	378 182	151 901

Note 7 : Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 593	1 212 987
Dettes fiscales et sociales	1 207 366	1 089 791
TOTAL	4 400 959	2 302 840

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	124 191	190 679
TOTAL	124 191	190 679

Les produits constatés d'avance sont exclusivement composés des revenus d'activité de services (maintenance) différés tels que présentés en règles et méthodes comptables.

Charges constatées d'avances	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation	56 284	72 772
TOTAL	56 284	72 772

Note 9 : Capital social*Capital social et primes d'émission*

Au 31 décembre 2013, le capital est composé de 5 088 161 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,5 €.

L'impact sur le capital lié à l'introduction en bourse, a permis au groupe Ekinops de lever 5 716 K€ nets des frais. Le montant des frais relatifs à cette opération s'élève à 1 022 K€.

Le tableau ci-dessous synthétise les augmentations de capital intervenues en 2013

Date	Nature des opérations	Capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale
Au 31 décembre 2012		1 990 573 €	1 990 573	1,00 €
30 avril 2013	Réduction de la valeur nominale des titres		1 990 573	
30 avril 2013	Augmentation de capital suite l'introduction en bourse net des frais	551 458 €	1 102 915	0,50 €
20 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	1 500 €	3 000	0,50 €
25 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	350 €	700	0,50 €
20 décembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	200 €	400	0,50 €
Au 31 décembre 2013		2 544 081 €	5 088 161	0,50 €

Evolution des capitaux propres

Les capitaux propres ont varié de la façon suivante :

(en euros)	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation du résultat	12 700 343	14 196 664
Affectation du résultat des exercices précédents à la situation nette par l'Assemblée des actionnaires	-6 890 502	-1 219 344
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	5 809 841	12 977 320
Variation du capital social	553 508	80 000
Variation des primes, réserves, report à nouveau	5 187 528	-80 000
Subventions d'investissements		-276 977
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	11 550 877	12 700 343
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-711 380	-6 890 502
Capitaux propres à la clôture de l'exercice résultat inclus, avant affectation	10 839 496	5 809 841

Titres donnant accès au capital

a. Bons de souscription d'actions

Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 novembre 2005	1 000	2 000				2 000	25,00 €	22 novembre 2015
28 septembre 2007	1	20 000				20 000	7,50 €	22 novembre 2020 (*)
12 mai 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013			9 000			9 000	6,69 €	25 février 2023
Total	1 501	23 000	9 000			32 000	8,32 €	

(*) Suite à l'introduction en bourse du Groupe, le règlement du plan de bons de souscription d'actions du 28 septembre 2007 stipulait que l'échéance de celui-ci serait prolongé au 22 novembre 2020.

b. Actions gratuites

L'assemblée générale du 22 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement au bénéfice de salariés ou de mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'administration a mis en œuvre un plan d'attribution de 80 000 actions gratuites. La période d'acquisition est d'une durée de deux ans, le conseil d'administration a autorisé l'augmentation de capital correspondante le 27 juin 2012. La période de conservation de ces actions est fixée à 2 ans soit jusqu'au 22 juin 2014.

c. Bons de création d'entreprise

Date d'attribution des bons de création d'entreprise	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
22 juin 2010	245 358	490 716				490 716	5,90 €	21 juin 2020
22 juin 2010	19 350	38 700		4 100	800	33 800	5,90 €	20 octobre 2020
12 mai 2011	19 485	38 970				38 970	5,90 €	11 mai 2021
20 décembre 2012	21 389	42 778				42 778	5,90 €	11 mai 2021
25 février 2013			222 600			222 600	6,69 €	25 février 2023
Total	305 582	611 164	222 600	4 100	800	828 864	6,11 €	

d. Plans de stock-options

Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan
15 mai 2008	12 667	25 334				25 334	7,50 €	25 mars 2018
12 mars 2009	4 000	8 000				8 000	7,50 €	12 mars 2019
21 octobre 2010	800	1 600				1 600	5,90 €	21 octobre 2020
15 septembre 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	15 septembre 2021
20 septembre 2012	10 000	20 000				20 000	5,90 €	20 décembre 2022
25 février 2013			8 400			8 400	6,69 €	25 février 2023
Total	27 967	55 934	8 400			64 334	6,83 €	

Note 10 : Subventions

Au 31 décembre 2013, la Société bénéficie de trois subventions dans le cadre de projets de développement, collaboratifs ou non. Ces subventions sont comptabilisées au passif si elles se rattachent à des projets de R&D figurant à l'actif et en compte de résultat sinon.

Les revenus afférents à ces subventions sont reconnus dans le compte de résultat sur la base du niveau d'avancement du projet de recherche.

- **Subventions 100 GFlex** : La région Bretagne et les collectivités partenaires ont accordé à EKINOPS le 5 juillet 2010, une subvention d'un montant total de 478 672 € pour un projet collaboratif intitulé « 100GFlex : développement de systèmes de transmission optique multiplexés en longueur d'onde ayant un débit de 100 Gbits par canal », d'une durée initiale de 36 mois courant du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2013.
- **Subvention EONET** : Dans le cadre du Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE), la Société a obtenu le 15 novembre 2010 une aide d'un montant de 444 496 € (soit 45% du montant total du programme) pour le projet collaboratif EONET, d'une durée initiale de 30, courant du 8 novembre 2010 au 7 mai 2013.
- **Subvention SASER** : La Société a obtenu de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, le 19 octobre 2012, une subvention d'un montant de 273 146 € pour le projet collaboratif SASER d'une durée initiale de 36 mois courant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015.

En synthèse, les montants relatifs à ces subventions sont les suivants :

	subvention globale	Montants perçus au 31/12/2013	Avancement au 31/12/2013	Revenu à reconnaître au 31/12/2013
Projet 100 gFlex	478 672	143 628	100%	335 044
Projet EONET	444 496	133 349	100%	311 147
Projet SASER	273 146	81 943	50%	54 630
TOTAL	1 196 314	358 920		700 821

Note 11 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet de contrats avec OSEO.

La Société bénéficie de deux contrats d'avances remboursables avec OSEO Innovation. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial.

- Avance remboursable OSEO : La Société a obtenu une avance remboursable OSEO de 980 K€ le 20 novembre 2008 dont l'objet est le développement d'une plateforme (matériel et logiciel) de gestion du transport des flux d'informations pour les télécommunications très haut débit par fibres optiques et outils de pilotage associés.
- Assurance prospection COFACE : La Société a signé en 2009 deux contrats d'assurance prospection avec la COFACE dont un relatif au Royaume Uni et l'autre à l'Inde et à la Russie, non renouvelés en 2011 et arrivés en phase d'amortissement. Elle a perçu à ce titre un montant total de 256 K€ remboursable sur 60 mois à compter du 1^{er} février 2012. La vitesse effective du remboursement est une fonction du niveau de chiffre d'affaires réalisés sur les zones couvertes pour le contrat d'assurance.

Avances conditionnées	Ouverture 01/01/2013	Avances obtenues	Remboursements effectués	Clôture 31/12/2013
Avances OSEO	720 000		480 000	240 000
Avances COFACE	197 583		123 328	74 255
TOTAL	917 583		603 328	314 255

Note 12 : Emprunt et dettes financières

La société a souscrit en 2013, un nouvel emprunt au taux de 0% auprès de l'établissement BPI France Financement, pour un montant de 750 000€. Cet emprunt sera remboursé trimestriellement à partir du 31/12/2016 et ce jusqu'au 30/09/2021.

Ce prêt est accordé dans le cadre du régime d'intervention en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation.

Note 13 : Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Intérêts courus et dettes établissements de crédit	197 988	197 988		
Emprunts et Dettes financières	750 000		487 500	262 500
Fournisseurs et comptes rattachés	4 850 051	4 850 051		
Personnel et comptes rattachés	719 911	719 911		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	679 505	679 505		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	82 210	82 210		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	458 516	458 516		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41 087	41 087		
Produits constatés d'avance	124 191	106 320	17 871	
TOTAL	7 903 460	7 135 589	505 371	262 500

Note 14. Provisions (hors actif immobilisé)

Le détail des provisions est le suivant :

Etat des provisions	Montant fin d'exercice 2012	Augmentations Dotations exercice	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice 2013
			Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour garanties données aux clients	186 604	332 682	186 604		332 682
Provisions pour pertes de change	352 609	683 950	352 609		683 950
Provisions pour pensions et obligations	182 593	6 592			189 185
Total	721 806	1 023 224	539 213	-	1 205 817
Dépréciations					
Sur stocks et en-cours	769 426	30 118	538 035		261 509
Sur comptes clients	-	6 493			6 493
Total	769 426	36 611	538 035	-	268 002
TOTAL GENERAL	1 491 232	1 059 835	1 077 249	-	1 473 818
<i>Dont en résultat d'exploitation</i>		369 293	724 639	-	
<i>Dont en résultat financier</i>		683 950	352 609		
<i>Dont en résultat exceptionnel</i>					

Notes sur le compte de résultat

Note 1 : Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires

Par nature

Chiffre d'affaires	2013	2012
Vente de marchandises	1 080 728	692 259
Production vendue de biens	15 560 824	8 238 564
Production vendue de services	1 272 495	868 810
Total CA	17 914 047	9 799 633

Par lieu géographique

	2013	2012
France	751 308	624 322
Autres	17 162 739	9 175 311
Total CA	17 914 047	9 799 633

Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2013	31/12/2012
Production immobilisée sur Frais de Développement activés	229 537	242 381
Production immobilisée coporelles activées	195 822	273 384
Subvention	713 387	87 814
Total Autres produits d'exploitations	1 138 745	603 579

Note 2 : Autres achats et charges externes

Charges externes

	2013	2012
Sous-traitance générale	84 882	82 932
Entretien et réparations	122 488	89 971
Assurances	67 840	71 508
Transports de biens, transports collectifs	343 381	135 291
Crédit bail, locations et charges locatives	340 724	293 413
Honoraires et personnels extérieur à l'entreprise	3 348 320	1 879 109
Déplacements missions et réceptions	391 602	329 339
Autres charges externes	295 538	256 705
Total charges externes	4 994 776	3 138 267

Note 3 : Résultat financier

	2013	2012
Intérêts et produits assimilés	62 969	89 203
Gains de change	89 157	171 637
Total des produits financiers	152 126	260 840
Pertes de change	- 139 836	- 136 672
Charges d'intérêts	- 3 430	
Total des charges financières	- 143 266	- 136 672
Dotations nettes de provisions pour dépréciation des titres et créances rattachées	660 691	- 986 434
Dotations nettes de provisions sur pertes de changes	- 331 340	- 158 048
Total des dotations et reprises financières	329 351	- 1 144 482
Résultat financier	338 211	- 1 020 314

Note 4 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose principalement du résultat de du contrat de liquidité ainsi que d'une indemnité d'assurance.

Note 5 : Impôt

Impôt courant

Le montant de l'impôt sur les sociétés exigible au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est nul compte tenu de la perte de l'exercice.

Crédit impôt recherche et innovation

Le crédit d'impôt recherche constaté au titre de l'exercice 2013 s'élève à 1 056 243 €.

Le crédit d'impôt innovation constaté au titre de l'exercice 2013 s'élève à 80 000 €.

Accroissement/ allégement de la dette future d'impôt

Dans le cadre de l'allégement de la dette future, le solde des déficits antérieurs reportables est de 31 158 521 € au 31 décembre 2013 compte tenu de la perte dégagée au titre de l'exercice.

Note 6 : Effectif moyen par catégorie

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	43	1
Agents de maîtrise et techniciens	4	0
Employés	6	2
Ouvriers	0	0
TOTAL	53	3

Note 7 : Rémunérations des dirigeants

La rémunération du dirigeant au titre de l'exercice 2013 est estimée à 440 998 €.

Note 8 : Opérations avec les parties liées

L'ensemble des montants ci-dessous concerne la filiale Ekinops Corporation.

Éléments concernant les entreprises liées et les participations	
Postes	Montant concernant les entreprises liées
Participations	97 474
Créances rattachées à des participations	4 931 030
Avoirs à recevoir	
Créances clients et comptes rattachés	3 825 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 884 278
Autres produits financiers	43 237

Note 9 : Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 100 000 euros provisionné au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés.

Engagements financiers et autres informations

Note 1 : Droit individuel à formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 4 689 heures, la valeur correspondante est estimée à 42 904€.

Note 2 : Autres engagements donnés

- OSEO : la Société s'est engagée à verser, au plus tard le 31/03 de chaque année à compter du 01/01/2010, 20% du produit perçus en cas de cession ou de concession de licences, de brevets ou de savoir-faire portant sur tout ou partie des résultats du programme aidé. Au 31 décembre 2013 cette disposition n'a pas eu à s'appliquer.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute de titres détenus	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté dans exercice
A-Renseignements détaillés concernant les filiales et participations									
Filiales (plus de 50% du capital détenu)									
Ekinops Inc. (Etats-Unis)	1 -	7 285 895 USD	100%	97 474 €	6 800 000 USD		16 180 707 USD	727 133 USD	
Participations (10 à 50% du capital détenu)									
B-Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations									
Filiales non reprises en A:									
a) Françaises									
b) Etrangères									
Participations non reprises en A:									
a) Françaises									
b) Etrangères									

Les titres et les créances rattachées sur cette filiale sont dépréciés en totalité à la clôture.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Altonéo Audit
143, rue de Paris
53000 Laval

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EKINOPS

Société Anonyme
3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EKINOPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes « Frais de recherche et développement » et « Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2014
Les Commissaires aux comptes

Altonéo Audit

Deloitte & Associés

Cédric TOMINE

Fabien BROVEDANI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Altonéo Audit
143, rue de Paris
53000 Laval

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EKINOPS

Société Anonyme
3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Avenant au contrat de travail de Monsieur François-Xavier OLLIVIER, administrateur et salarié d'Ekinops

Votre Conseil d'administration, en date du 21 mars 2013, a autorisé la signature de l'avenant n°2 au contrat de travail de Monsieur François-Xavier OLLIVIER qui formalise deux décisions précédentes du Conseil d'administration :

- décision du 10 septembre 2007 que la partie variable de sa rémunération annuelle devait être augmentée pour être portée à 30 % de sa rémunération brute annuelle fixe en fonction de l'atteinte d'objectifs semestriels devant être définis par le Conseil d'administration au début de chaque semestre ;
- décision du 31 janvier 2008 que la partie variable de sa rémunération annuelle restait fixée à 30 % de sa rémunération brute annuelle fixe en fonction de l'atteinte d'objectifs semestriels, cette rémunération variable pouvant néanmoins être augmentée d'une somme supplémentaire correspondant à 20 % de sa rémunération fixe annuelle brute si certains objectifs supplémentaires étaient atteints et précisé que le montant de cette rémunération variable n'était pas plafonné et qu'elle pouvait être portée à un montant supérieur à celui indiqué ci-dessus, si le mode de calcul déterminé par le Conseil d'administration comportait des accélérateurs ou autres mécanismes permettant de dépasser ces montants.

Rémunération de Monsieur François-Xavier OLLIVIER, administrateur et salarié d'Ekinops

Votre Conseil d'administration en date du 28 décembre 2013, a décidé d'approuver les prestations de comité de rémunération concernant Monsieur François-Xavier OLLIVIER et d'arrêter sa rémunération annuelle brute, à compter du 1^{er} janvier 2014, à hauteur des montants suivants.

- partie fixe : 120 000 € ;
- partie variable : 80 000 €.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENT APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avance en compte courant au profit de la société « Ekinops Corporation »

La Société a effectué une avance en compte courant au profit de sa filiale américaine, « Ekinops Corporation », détenue à 100 % par Ekinops, pour un montant de 4 887 792 euros à la date de la clôture.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 0,75 % et ont généré un produit financier au 31 décembre 2013 de 43 237 euros.

Le montant de l'avance en compte courant inscrit à la clôture dans les comptes d'Ekinops intérêts inclus est de 4 931 029 euros. Par ailleurs, 1 206 750 euros ont été remboursés sur l'exercice.

Rémunération de Monsieur François-Xavier OLLIVIER, administrateur et salarié d'Ekinops

Votre Conseil d'administration avait décidé que la rémunération de Monsieur François Xavier OLLIVIER, salarié de la Société en sa qualité de directeur technique de la recherche et développement depuis le 1^{er} avril 2003, serait composée d'une partie fixe et d'une partie variable fixée par le Conseil d'administration. La partie fixe de la rémunération avait été arrêtée à un montant annuel brut de 108 000 euros, payable mensuellement.

Votre Conseil d'administration en dates du 24 juillet 2013 et du 25 février 2014 a fixé la partie variable de cette rémunération à 22 719 euros bruts au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2013 et 17 381 euros bruts au titre du 2nd semestre de l'exercice 2013.

Le montant de cette rémunération inscrit en dettes à la clôture dans les comptes d'Ekinops est de 40 000 euros. Par ailleurs, le montant des rémunérations versées en 2013, fixes et variables compris s'élève à 179 364 euros.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

Altonéo Audit

Deloitte & Associés

Cédric TOMINE

Fabien BROVEDANI